

Méthode biographique et entrepreneuriat : Application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale anticipée

par

Philippe PAILOT¹

Maître de Conférences

IAE de Lille (USTL)

ADREG - CLARÉE (UMR CNRS 8020) - IFRESI

Résumé

L'approche biographique est une stratégie de recherche classique en sciences sociales, alors que son usage reste, tout au moins en France, relativement marginal dans les sciences de gestion où la perspective historique se focalise essentiellement à l'histoire des organisations. En se centrant sur les acteurs organisationnels, vus comme ultimes atomes de l'investigation historique, nous verrons dans quelle mesure elle peut se révéler une stratégie de recherche féconde pour la recherche en entrepreneuriat. Après avoir présenté le cadre général de la méthode des récits de vie et les potentialités théoriques qui lui sont associées, nous apprécierons ses atouts empiriques et théoriques pour l'étude de la socialisation entrepreneuriale anticipée. Nous concluons sur les limites de méthode de recherche qui reste tiraillée en science et fiction.

Les sciences sociales et de l'homme se caractérisent par une forte diversité des postulats anthropologiques qu'elles se donnent à propos de la conception ou la définition de l'être humain en société (Passeron, 1999). Leur tentative d'explication et/ou de compréhension de ses actions (toujours contextualisées et inscrites dans un temps social-historique) s'appuie sur des présupposés, des approches, des théories, des courants multiples voire contradictoires et, en tout état de cause, peu discutés dans un espace scientifique fédérateur. L'homo oeconomicus, l'homo sociologicus, l'homo historicus, l'homo iudicis, l'homo administrativus, etc. constituent quelques-unes des "représentations stylisées de l'action" (Déchaux, 2002) par lesquelles chaque discipline s'efforce d'ériger les frontières de son espace argumentatif en tissant un lien signifiant entre ses épistémologies, ses productions conceptuelles, ses formes d'intelligibilité et ses régimes de scientificité. A cette particularité des regards disciplinaires s'ajoutent les débats et clivages internes au sein des communautés académiques qui renforcent le caractère équivoque des tensions interprétatives autour de "l'image" de l'homme et la "représentation" de ses actes. Pour signifier ces tiraillements théoriques, Bernard Lahire (1996, 1998) dégage quelques-uns des champs de tension qui traversent les divers modèles de l'action et de l'acteur. Pour ce qui nous intéresse ici, nous retiendrons celui qui aborde la question du poids (ou rôle) relatif du passé et du présent. On y retrouve l'aporie classique entre, d'une part, les modèles qui confèrent un poids déterminant au passé de l'acteur, placé au principe de leurs actions présentes et futures, indépendamment de l'influence d'éléments contextuels localisés dans le présent (théories psycho-dynamiques et cognitives de la personnalité, théories psychanalytiques, sociologie structurale, etc.) et, d'autre part, ceux qui accordent une primauté aux propriétés immédiates des systèmes d'action en considérant les acteurs comme des êtres sous-socialisés délestés de leur mémoire, de leur passé, de leurs héritages socio-affectifs ou symboliques (théorie du choix rationnel, interactionnisme symbolique, individualisme méthodologique, ethnométhodologie, etc.).

Sur un versant positif, cette polarisation épistémologique (aux effets pédagogiques certains) signifie les limites d'une généralisation abusive de postulats sur la nature de l'homme à toutes les zones du social ou à toutes ses actions. L'homme est pluriel et les ressorts de son action sont multiples, hétérogènes et parfois contradictoires (Lahire, 1998). Face à cette complexité, nous nous tenterons de montrer dans quelle mesure l'approche biographique est une stratégie de recherche qui permet de décrire, comprendre et analyser "l'agir en situation" (Bertaux, 2000), de saisir les articulations entre les phénomènes objectifs, les déterminations inconscientes et l'expérience subjective (Gaulejac, 2000) dans une forme d'intelligibilité historique² où "on examine les rapports entre la vie, dans toute son épaisseur existentielle, et ce qu'un individu peut en dire dans un récit" (Gaulejac, 2000 : 135). En regardant l'individu comme l'ultime atome de l'investigation

¹ L'auteur remercie vivement les deux rapporteurs anonymes pour leurs critiques, leurs remarques et conseils qui lui ont permis d'améliorer la première version de ce texte.

² L'intelligibilité de forme historique désigne "l'intelligibilité qui fait comprendre, dans une séquence de phénomènes, un état observé par tout ce qui le relie compréhensiblement à son passé" (Passeron, 1998 : 200).

historique, elle "contient l'idée que toute activité humaine est enchâssée dans l'histoire globale du sujet qui l'accomplit" (Lainé, 1998 : 19). A contrario, elle ne considère pas le découpage théorique des différents champs de vie ou sphères d'activités des individus comme un préalable a priori à toute recherche, indépendamment des questions théoriques traitées et de leurs ramifications (Cabanes, 2000). A ce titre, le sens explicatif de ses interprétations reste solidaire du postulat selon lequel les logiques d'acteurs sont potentiellement influencées ou déterminées par leur passé incorporé (histoire sociale, familiale, professionnelle, etc.) exerçant une fonction structurante sur le présent. Soyons clair! Il ne s'agit pas de prôner une conception de l'acteur réductible à une programmation sociale ou psychique de ses conduites ou encore une vision naïvement déterministe de l'homme mû par des forces inconscientes sur lesquelles il n'a pas de prise. En effet, l'individu se réfère nécessairement aux caractéristiques des situations dans lesquelles il est placé, et agit (ou prétend agir) à partir d'une connaissance réflexive de celles-ci. Cette réflexivité potentielle ne s'oppose pas à la reconnaissance de déterminations socio-psychiques, de lignes de forces, de conditionnements qui encadrent ses logiques d'action. Leur existence justifie l'intérêt d'une méthode permettant de les appréhender et les saisir dans leur développement biographique. En fait, en donnant à l'acteur une épaisseur temporelle et existentielle, la méthode des récits de vie reconnaît simplement, comme nous y invite beaucoup de courants de pensée en sciences humaines et sociales, l'influence significative des forces agissantes du passé, des dispositions (Lahire, 2002) ou encore des habitudes (Kaufmann, 2001) qui se construisent de manière privilégiée par l'intermédiaire du processus historique de socialisation. Dans cette optique, elle constitue une "ouverture méthodologique" (Wacheux, 1996) féconde pour appréhender le passé incorporé, apprécier ses formes d'actualisation dans le présent, pour discuter, lorsque le questionnement scientifique le requiert, les concepts du point de vue des conditions et des limites de leur validité, ou encore interroger les conditions épistémologiques de production des connaissances scientifiques.

Convaincu de l'intérêt de cette méthode de recherche "qualitative" (voir Smith, 1994), notre propos n'en est pas pour autant un plaidoyer zélé versant dans le prosélytisme. Cette orientation serait d'autant plus déplacée qu'en sciences de gestion, notamment en France, son usage reste quelque peu marginal (voir Pailot, 1999 ; Mouliné, 2000). Certes, nos collègues québécois l'utilisent et l'enseignent de manière plus large (voir notamment Toulouse, 1980 ; Filion, 1990). Mais, comme pour toutes méthodes de recherche, la pertinence de son utilisation ne doit pas moins être appréciée au regard de la nature du problème étudié, en fonction de conditions qu'il importe d'explicitier. En ce sens, l'approche biographique ne constitue pas une fin en soi. Subordonnée de bout en bout à une finalité de recherche, elle est gouvernée par les attentes du chercheur, qui surplombent à tout moment la collecte du récit de vie (Legrand, 1993). Fort de ce principe, l'inscription dans un tel cadre apparaît largement conditionnée par la nature de la problématique théorique de recherche. Si celle-ci ne s'inscrit pas dans une perspective historique et/ou ne conduit pas à admettre que le passé d'un individu puisse donner sens à ses logiques d'action actuelles, l'approche biographique ne présente pas un réel intérêt intrinsèque.

Notre exposé s'articule autour de deux parties. La première présente le cadre épistémologique et les potentialités de la méthode des récits de vie tels qu'ils se présentent dans les sciences anthroposociales. Précisons que nous n'étudierons ici que l'approche biographique fondée sur la mise en œuvre d'entretiens narratifs d'enquête à des fins de recherche. Pour des raisons essentiellement liées à l'expérience pratique de l'auteur, les autres genres biographiques (biographie historique, autobiographie, etc.) ou les autres usages de la méthode des récits de vie (formation, thérapie pouvant se combiner à des efforts de théorisation dans le cadre d'une recherche appliquée) ne seront pas abordés ici (voir Peneff, 1990 ; Smith, 1994). La seconde partie traite de l'application de la méthode des récits de vie au champ de l'entrepreneuriat. Sans chercher à être exhaustif sur ce thème, nous nous efforcerons de montrer son utilité pour cerner les contours de la socialisation entrepreneuriale anticipée tout en soulignant son intérêt par rapport à d'autres approches méthodologiques. Nous concluons, enfin, sur les limites de cette méthode qui risque toujours de verser dans "l'illusion biographique" (Bourdieu, 1994).

1. LA MÉTHODE BIOGRAPHIQUE

Si la psychanalyse était déjà, dans son dispositif et sa doctrine, une source de la biographie (Clancier, 1983 ; Legrand, 1993), la systématisation de la méthode des récits de vie en tant que méthode de recherche scientifique semble trouver ses origines principales dans deux disciplines des sciences sociales : l'ethnologie ou anthropologie américaine et la sociologie, principalement avec l'École sociologique de Chicago, fondatrice de la sociologie empirique américaine (Bertaux, 1977, 1980, 1997 ; Pourtois, Desmet, 1989 ; Peneff, 1990, 1994 ; Chalifoux, 1992 ; Legrand, 1993)¹. Soulevant la question du sujet et de son intégration dans les sciences sociales (Finger, 1989), son émergence reste toutefois inséparable de la notion moderne d'individu (Dumont, 1983), apparue à partir du XVI^{ème} siècle et dont la légitimité sociale reste liée aux Révolutions américaine et française (Bertaux, 1989). Si cette méthode d'investigation sera progressivement

¹ même si les formes les plus anciennes de l'histoire de vie se retrouvent dans les abysses de l'histoire de l'humanité (Pineau, Le Grand, 1993), avec notamment l'humanisation de la biographie des grands hommes (Bertaux, 1989).

abandonnée suite à l'influence de la mouvance quantitativiste dans les années 50 et 60, son «renouveau»¹ en sciences sociales, dont D. Bertaux fut l'un des artisans majeurs en France (Heinritz, Rammstedt, 1991), est aujourd'hui attesté au sein du champ épistémologique des sciences empiriques anthroposociales (histoire, ethnographie, sociologie, psychologie, linguistique, etc.) où le récit de vie a "acquis ses lettres de noblesse" et "est devenu l'une des méthodes qualitatives reconnues" (Legrand, 2000 : 23 ; Smith, 1994). Derrière ce «mot-totem» (Pudal, 1994), il convient toutefois de maintenir une distinction entre l'utilisation de la méthode biographique à des fins scientifiques et les pratiques profanes aux formes multiples qui offrent une structure narrative dont les effets de séduction empruntent au romanesque une part de ses artifices (Pineau, Le Grand, 1993 ; Bertaux, 1997). Car la biographie en sciences sociales est le lieu de tensions particulièrement explicites entre écriture et lecture littéraires, d'une part, et écriture et lecture scientifiques, d'autre part, entre la science et la fiction (Pudal, 1994) : le journal ethnographique de recherche, le journal intime, l'autobiographie, le récit ethnologique, la biographique historique, la biographie de recherche sont autant de figures possibles du récit de vie (voir Smith, 1994). Construites et/ou recueillies selon des modalités très différentes et inscrites dans des protocoles eux-mêmes très variables, elles diffèrent notamment dans leur forme, leur finalité ou encore les sources qu'elles utilisent. Ainsi, par exemple, la biographie historique exploite de manière privilégiée voire exclusive des archives publiques ou privées (voir Schweitzer, 1992 ; Chadeau, 1998). Par contre, en sciences sociales, l'approche biographique se réfère le plus souvent à des techniques d'entretien narratif au cours duquel un chercheur demande à son locuteur de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue. Notre propos s'intéressera exclusivement à cette seconde forme "d'histoire du sujet" ou "d'histoire de la singularité", pour reprendre les expressions d'Alain Cordin (2001).

A ce brouillage des genres s'ajoutent les débats terminologiques qui s'expriment par l'emploi d'expressions aussi variées que celles "de récits de vie", "d'histoires de vie", "d'approche biographie" ou "méthode biographique" (voir Le Grand, 2000). Volonté de différenciation des auteurs ? Querelles sémantiques pour l'attribution symbolique d'un champ intellectuel ? Réelles différences d'orientations épistémologiques ? Le débat reste ouvert. Sans nier la légitimité des différenciations terminologiques (voir Bertaux, 1980, 1997 ; Lainé, 1998), nous utiliserons indistinctement ces différentes expressions, ne serait-ce qu'en raison de la polysémie même du terme histoire (voir Pailot, 2002). Pour notre exposé, nous considérons qu'elles désignent la tentative de reconstruction narrative, suscitée par un interviewer et souvent retranscrite, du parcours de vie d'un narrateur à travers l'usage d'entretiens narratifs pouvant présenter des degrés de directivité variable en vue de recueillir des données empiriques qui prennent sens au regard d'une problématique théorique de recherche. En ce sens, une biographie est une tentative du sujet pour construire et donner une image diachronique - et non un portrait synchronique - de lui-même face à un interlocuteur. Irréductible à l'histoire vécue, le récit de vie s'élabore autour d'une construction à plusieurs étages inséparables (Pineau, Le Grand, 1993) : 1) d'un regard du présent sur le passé, d'une remémoration qui produit du sens 2) d'une conjoncture biographique contextualisée dans une interaction sociale entre un enquêteur et un narrateur 3) d'un travail de mise en forme du récit de vie qui ne peut occulter les déformations occasionnées par le passage de l'oral à l'écrit (différences de conventions entre le langage écrit et parlé) ou l'irréductibilité entre l'évocation des souvenirs et les souvenirs proprement dits 4) d'un questionnement préétabli indissociable d'une problématique théorique de recherche. Par opposition, une biographie n'est ni un accès direct aux conditions objectives de vie d'un narrateur ni une refiguration objective (au sens positiviste ou réaliste du terme) du temps biographique vécu par ce dernier (Leclerc-Olive, 1998) : «Ce serait pure illusion que de supposer que le récit, la reconstruction ou reconstitution, est simplement le reflet de ce qui s'est passé» (Aron, 1989 : 157). Cette réflexion de Raymond Aron à propos de l'écriture historique s'applique tout à fait au récit de vie.

Celui-ci se construit donc à partir de l'énonciation orale d'un sujet sur sa vie passée. En ce sens, les entretiens biographiques "ne nous livrent jamais des "faits" mais des "mots"" (Demazière, Dubar, 1997 : 7) exprimant ce que le sujet vit ou a vécu. En suivant Daniel Bertaux (1997), ils peuvent être vus comme une médiation entre une "réalité historico-empirique" (parcours biographique), une "réalité psychique et sémantique" (totalisation subjective toujours en évolution de l'expérience vécue) et une "réalité discursive" (le récit lui-même produit dans la relation dialogique de l'entretien). La question pressentie concerne naturellement l'objectivité de la méthode. Car, même si son degré d'objectivité ou de subjectivité peut être rapproché du genre biographique considéré (Smith, 1994), les récits de vie sont des productions subjectives par excellence inséparables d'actes interprétatifs : "Que les récits de vie soient des productions subjectives, c'est une évidence" (Bertaux, 2000 : 77). Se démarquant des représentations de l'action privées d'acteur (voir Déchaux, 2002), l'esprit de la démarche biographique est d'ailleurs la compréhension des phénomènes à partir du point de vue de l'acteur (Chevalier, 1989). Dans la méthode biographique, les pratiques interprétatives se retrouvent à de multiples niveaux. Tout d'abord, les représentations actuelles, faites au moment du récit, modifient ou déforment naturellement les pratiques passées. Par nature et par définition, le récit assure un rôle d'agencement et de structuration des données temporelles vécues (Lainé, 1998). Qu'elles qu'en soient la structure et la forme, il est une interprétation, une mise en

¹ même si cette notion de redécouverte doit certainement être nuancée, tant l'idée de la méthode biographique (faire participer l'enquêté à une investigation sur lui-même) est au cœur d'autres formes de travail en sciences sociales (Peneff, 1994 ; Pudal, 1994).

intrigue par le narrateur de son parcours de vie (Dominice, 1989). V. de Gaulejac (1991 : 22) insiste sur ces aspects de recomposition du réel liés à l'entretien : "Tout discours qu'il soit écrit ou oral est une reconstruction et en ce sens, il ne peut être identifié au réel. A fortiori lorsqu'il s'agit d'un discours sur le passé qui ne peut être que "du temps recomposé"". Si le "je qui raconte" et le "moi raconté", le sujet locuteur et le sujet biographique se recouvrent partiellement, ils n'en restent pas moins séparés par une "distance temporelle" (Ricoeur, 1985) que l'acte narratif tente d'annuler : "ils n'ont ni la même situation spatio-temporelle, ni la même expérience intime" (Abastado, 1983 : 18). Cette irréductibilité alimentent un certain nombre de critiques adressées au genre biographique sur lesquelles nous reviendrons en conclusion (voir Bourdieu, 1994). En effet, reconnaissons-le, la logique de la mémoire risque presque naturellement d'alimenter "toutes les formes de "l'illusion rétrospective" que suppose la projection inconsciente sur le passé d'une représentation présente (et socialement située)" (Bourdieu, Saint-Martin, 1982 : 17). Ensuite, l'approche biographique s'appuie sur une co-construction par l'interviewé et l'interviewer du discours de l'entretien : "le sujet ne récite pas sa vie, il réfléchit sur elle tout en la racontant" (Bertaux, 1980 : 210). La biographie apparaît alors comme une opération de production sociale des représentations et des cognitions à travers laquelle "un individu retotalise synthétiquement sa vie, (la biographie) et l'interaction sociale en cours (l'interview) au moyen d'un récit" (Ferrarotti, 1983 : 53). S'écrivant (à l'instar de l'histoire) toujours au présent, elle constitue un moment de co-analyse où le chercheur et l'interviewé réfléchissent ensemble pour comprendre l'histoire du sujet. Enfin, la conjoncture biographique (c'est-à-dire les conditions de la verbalisation du discours) et le moment de vie où les entretiens biographiques sont réalisés affectent aussi bien la disposition du sujet à se soumettre au protocole de recherche que la recomposition de ses expériences passées (Peneff, 1990 ; Legrand, 1993) : "Selon le lieu de son écriture et le moment biographique, l'interprétation variera" (Dominice, 1989 : 59).

S'appuyant sur l'appartenance du biographique au genre narratif, doit-on pour autant conclure, à l'instar de certains avocats du "tournant linguistique" ou des positions post-modernes, que le discours biographique et le discours fictionnel ont des statuts semblables ? Peut-on dénier au passage toute possibilité d'établir un savoir "scientifique" sur le passé des individus, enlever tout intérêt à la recherche biographique sauf à y trouver un exercice rhétorique ? Il est clair que dans le cadre de cet article, ces questions ne sauraient être qu'effleurées, si tant est qu'il soit possible d'y répondre de façon satisfaisante. En fait, le scepticisme affiché sur la faiblesse épistémologique du mode narratif apparaît inséparable de la dualité Modèle/Récit qui traverse les sciences sociales (Gardin, 2001). A ce titre, on ne peut réfléchir à la place d'une méthode sans prendre en compte à la fois la hiérarchie des objets légitimes de recherche et celle des méthodes d'enquête (Beaud, 1996). Ce doute épistémique n'est pourtant pas sans argument. En effet, l'homologie structurale entre le texte et l'action¹ masque toujours en creux le caractère inachevé du monde refiguré par la narrativité. Car, entre l'histoire "objective" et le récit "subjectif", il a toujours un espace qui, tout à la fois, consacre l'impuissance du langage à embrasser les contours et les potentialités de la praxis humaine tout en permettant de réfléchir sur la dynamique des processus de transmission (Gaulejac, 1999). En ce sens, le temps raconté ne peut être une duplication mentale du réel passé. A l'instar de l'histoire, le récit de vie n'en est pas moins tiraillé entre la nécessaire référence à une réalité factuelle située hors et avant la narration, et la prise en considération d'actes interprétatifs inhérents à toute forme d'intelligibilité historique considérant le passé comme "une construction et une réinterprétation constante" (Le Goff, 1988 : 189)². Ceci étant posé, nous allons maintenant brièvement examiner les deux pôles de ce champ de tension.

D'un côté, le récit de vie se rapproche de la vie dans un souci de fidélité descriptive, de référence à un passé, c'est-à-dire à ce qui est effectivement arrivé (Veyne, 1992) : "Tout récit de vie prétend restituer les choses de la vie telles qu'elles se sont effectivement déroulées" (Lainé, 1998 : 141). A ce titre, les déclarations personnelles échappent partiellement à l'inconsistance d'un relativisme se perdant dans un scepticisme radical dans la mesure où elles se rattachent aux situations objectives, aux données des conditions concrètes traversées par le narrateur (Ferrarotti, 1980). La structure diachronique mise en intrigue par celui-ci revendique nécessairement une "objectivité discursive" présentant le plus souvent une bonne correspondance avec la structure diachronique du parcours lui-même (Bertaux, 1997). En d'autres termes, si une biographie n'est jamais donnée une fois pour toute, sa malléabilité n'en reste pas moins limitée (Leclerc-Olive, 1998) et la construction verbale qu'elle sous-tend est rarement totalement illusoire ou fantasque : "Elle est le produit d'un travail de narration (et parfois de quasi-théorisation) fondé sur l'observation de soi par soi et de soi par autrui" (Lahire, 2002 : 392). D'un autre côté, il existe irréductiblement des décalages entre le vécu effectif et son souvenir (Lévy, 2000) en raison notamment de la sélection opérée par la narration (Lainé, 1998), de la mise en cohérence par l'enquête de son passé (Lahire, 2002), du souci (conscient ou non) du narrateur de protéger ou valoriser son identité narrative et son image de soi (Bertaux, 1989), de l'orientation donnée par la problématique théorique de recherche (Legrand, 1993), de l'incomplétude des images de la mémoire (Leclerc-Olive, 1998), etc. Dans cette démarche de reconstitution "rétrodictive" (Prost, 1996) (conduisant à lire le temps à rebours), le chercheur et le narrateur ont toujours une attitude active,

¹ Sur ce point, le lecteur pourra se référer à l'analyse de Paul Ricoeur (1983, 1985, 1985/a) appliquée à l'épistémologie historique.

² Cette conception relativiste de l'histoire trouve aujourd'hui un écho quasi-unanime chez les historiens qui se démarquent des conceptions naïvement "positivistes" héritées de l'histoire du XIX^{ème} siècle sans pour autant renoncer à l'ambition de produire un discours scientifique répondant aux exigences de vérité et d'objectivité (voir notamment Marrou, 1954 ; Veyne, 1981 ; Aron, 1989 ; Febvre, 1992 ; Prost, 1996).

constructive dans la production de sens. En effet, l'intelligibilité de l'explication proposée suppose nécessairement l'interprétation des actes du narrateur, c'est-à-dire la reconstruction (plus ou moins probante) de leur sens intentionnel en référence au contexte singulier d'observation et aux conditions de production et de réception des connaissances savantes (voir Passeron, 2001).

Face à cette tension, le récit de vie, tirillé entre histoire et mémoire (Lévy, 2000), oscille donc "en permanence entre souvenirs-écrans et traces fondatrices, mêlant le récit et les représentations de l'action" (Cabanes, 2000 : 17) avec l'ambition d'interpréter "l'objectivité" d'un fragment d'histoire sociale en partant de la subjectivité non éludée des trajectoires sociales d'individus. La singularité du sujet est ainsi prise en compte comme révélateur d'un certain vécu social (Pourtois, Desmet, 1989), mais ne peut se concevoir comme un reflet désincarné de structures sociales "objectives" ou "abstraites" (Bertaux, 1989). La finalité de cette méthode rétrodictive "est d'accéder (par l'intérieur) à une réalité qui dépasse le narrateur et le façonne. Il s'agit de saisir le vécu social, le sujet dans ses pratiques, dans la manière dont il négocie les conditions sociales qui lui sont particulières" (Balandier in Ferrarotti, 1983 : 9) à travers la reconstitution d'une trajectoire ou d'un parcours de vie (Peneff, 1990). Dans cette recomposition, même si la cognition peut être considérée "comme une action spécifique qui a ses temporalités" (Livet, 2001 : 302), le caractère indissociable du texte et de l'action apparaît inéluctable : "l'action ne peut jamais être totalement expliquée car elle est rigoureusement imprévisible dans son avènement comme dans ses conséquences ultérieures, mais elle n'existe socialement que par le texte ou le récit renouvelés" (Cabanes, 2000 : 18). A ce titre, le risque du genre biographique d'imposer une cohérence au parcours de vie par la forme même du récit ne peut occulter la nécessité de la narration de "procéder d'un temps raccourci" (Lainé 1998) sous peine d'une totale inintelligibilité. Au-delà de cette irréductibilité, il importe de ne pas confondre les données empiriques initiales (récit de vie brut) et les effets d'intelligibilité produits par le chercheur. Cette confusion reviendrait, en fait, à "ramener la question de la scientificité des recherches à celle des instruments employés" (Poupart, 1993). Comme dans toute opération scientifique, l'analyse du récit de vie suppose une démarche de traduction inséparable d'actes interprétatifs en vue de relier le monde théorique et le monde empirique. En aucun cas, le travail interprétatif du chercheur pour comprendre la logique du social intériorisé ne saurait se confondre avec les schèmes proposés (plus ou moins explicitement) par l'enquête (Lahire, 2002). En d'autres termes, la subjectivité de la narration biographique (mais quel discours ne l'est pas ?), toujours ancrée dans une forme de réalisme social-historique, ne peut absolument pas s'assimiler aux effets de connaissance et d'intelligibilité proposés par le chercheur.

Ce constat nous conduit à nous interroger sur les potentialités théoriques de l'approche biographique. Celles-ci sont multiples. La méthode des récits de vie peut permettre (Gaulejac, 1984) :

- de sortir de l'opposition entre l'individu et la société, entre la subjectivité et les régularités objectives du social en saisissant "la dialectique du social, c'est-à-dire le rapport entre les conditions concrètes d'existence et de vécu" (Gaulejac, 1984 : 35 ; Ferrarotti, 1983). La singularité du destin unique permet une individualisation de l'histoire sociale collective dont il est à la fois le produit et l'expression : "Le cas acquiert un caractère universel lorsque sa singularité a été relativisée et qu'il devient représentatif des mécanismes à l'œuvre dans le phénomène étudié" (Gaulejac, 1991 : 21). En d'autres termes, le récit de vie donne directement accès à la subjectivité, mais aussi, à travers elle, à la totalisation psychique constituée par l'expérience de vie (Bertaux, 1989).
- de saisir, grâce à l'orientation narrative des récits, les processus socio-psychiques s'inscrivant dans la durée voire la longue durée, en leur donnant une base concrète d'étude (Becker, 1986 ; Smith, 1994 ; Bertaux, 1997). Si elle ne verse pas dans des "formes douces d'interrogatoires officiels" (Bourdieu, 1994) ou le romanesque (Passeron, 1989), cette méthode permet de saisir ce qui échappe aux normes statistiques, aux régularités objectives dominantes en rendant accessible une description empirique fine des enchaînements de situations, d'interactions, d'événements et d'actions qui caractérisent le vécu social. Le récit de vie est un moyen d'investigation privilégié pour tous ceux qui ne veulent pas négliger les "petits faits vrais", qui veulent saisir les aspérités et les contradictions du réel, ou encore respectent le sujet-acteur dans la trame du temps (Rioux, 1983). A ce titre, l'approche biographique permet d'atteindre des faisceaux sociaux et des structures qui échappent irrémédiablement aux données statistiques et donnent la substance vive du processus historique (Ferrarotti, 1983).
- de cerner "les circularités dialectiques entre l'universel et le singulier, entre l'objectif et le subjectif, entre le général et le particulier" (Gaulejac, 1984 : 36) à travers une appréciation plausible du poids des déterminations sociales et psychiques dans les trajectoires individuelles et du rapport des acteurs avec ces déterminations. On le sait, l'histoire de vie est l'objet de déterminations multiples qui opèrent à des niveaux spécifiques et autonomes (Gaulejac, 1989, 1999). Face à cet enchevêtrement, le récit de vie permet d'articuler les différents niveaux d'analyse qui ne sont pas, dans la vie réelle, des éléments juxtaposés : "La tendance des sciences sociales est à la spécialisation, à l'analyse - et qui dit analyse dit fragmentation de l'observation, autopsie du sujet. La vie, au contraire est synthèse - mais disparaît du champ des sciences sociales quand elles se prennent pour des sciences exactes" (Bertaux, 1989 : 31). Sans sombrer

dans un structuralisme dogmatique (Passeron, 1989) ou considérer les faits sociaux comme des choses, le tissu narratif n'en permet pas moins de saisir les principes organisateurs sous-jacents à la mise en place de l'itinéraire biographique de l'individu par l'intermédiaire de leurs sens pour les acteurs. Il considère le sujet comme "un acteur, porteur de structures, mais qui construit son monde" (Balan, Jelin, 1980 : 283).

- de saisir les médiations entre le fonctionnement individuel et le fonctionnement social. Comme le note P. Bourdieu (1994 : 88), les "événements biographiques se définissent comme autant de déplacements dans l'espace social, c'est-à-dire plus précisément, dans les différents états successifs de la structure de distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ considéré". L'approche biographique autorise la reconstruction des relations objectives qui unissent, d'une part, l'acteur avec le champ dans lequel s'est déroulée sa trajectoire et, d'autre part, avec l'ensemble des autres acteurs engagés dans le même champ.

Nous pourrions ajouter que l'approche biographique constitue une stratégie de recherche privilégiée qui, à l'instar des sciences historiques (Aron, 1938 ; Veyne, 1981 ; Carr, 1988 ; Prost, 1996), ouvre la voie à la compréhension de la causalité séquentielle (Bertaux, 1997) ou de liaisons causales (Conninck, Godard, 1989) autorisant l'appréhension des effets des temporalités socio-psychiques (voir Dayan, 1985 ; Poulichet, 1994 ; Green, 1995). En dépit des équivoques et des difficultés attachées à son usage, ce mode d'intelligibilité apparaît inévitable et légitime dans l'approche biographique pour laquelle le refus du raisonnement en termes de causalité conduit le plus souvent "à développer toute une rhétorique d'euphémisation, voire de masquage de la causalité (...) autrement dit (...), lorsqu'on veut évacuer par la porte les problèmes de la causalité, la rhétorique du discours (...) les fait réapparaître par la fenêtre" (Conninck, Godard, 1989 : 24-27). Dans cette perspective, la recherche de connexions causales procède d'une démarche heuristique et rétrodictive qui repose sur une description approfondie, une narration permettant de tracer les contours de la logique d'acteur. Elle respecte nécessairement la spécificité du socio-psychique et les conditions empiriques d'accès à cette réalité. Cela signifie qu'elle ne peut se concevoir comme une mise en évidence de lois causales, au sens naturaliste du terme, prenant la forme "toutes les fois que x, alors y". À l'inverse des sciences naturelles, la causalité biographique, comme la causalité historique, s'inscrit dans un mode de raisonnement naturel qui reconnaît à la recherche explicative un "système sélectif" d'orientations non seulement cognitives, mais aussi causales vers la réalité. Ici, l'analogie avec les sciences historiques prend tout son sens : "De même que l'historien choisit dans l'océan infini des faits ceux qui ont un sens pour son entreprise, il n'extrait pas de la multiplicité des séquences cause/effet que celles, et seulement celles, qui ont un sens historique ; et le critère du sens historique, c'est la capacité de l'historien à les insérer dans son schéma d'explication et d'interprétation rationnelles" (Carr, 1988 : 166). Dans une perspective qualitative, il s'agit alors de scruter activement les intentions des acteurs plutôt que de les considérer pour acquises, de saisir comment ils interprètent leur situation, lient entre elles diverses variables, font découler certains effets de certaines autres causes dans une "épistémologie de la réception" (Bouilloud, 1997) qui fait sens pour eux et, finalement, pour le chercheur (Bernard, 1993).

Quelles sont les formes de causalité envisageables dans l'interprétation du matériel biographique ? La distinction établie par F. de Coninck et F. Godard (1989) fournit des points de repères utiles. Les auteurs distinguent trois types de modèles, plus complémentaires qu'opposés, qui sont autant de principes d'intelligibilité du social mis en œuvre dans les recherches biographiques excluant toute forme de référence à déterminisme sociologique ou psychologique strict¹ :

1. **Le modèle archéologique** est centré sur la recherche d'un point d'origine pertinent - pouvant être une période - à partir duquel d'autres événements biographiques vont se mettre en place. Dans ce modèle, les façons d'être, de désirer et de penser, les logiques profondes de la personne et de l'acteur social sont conditionnées par des points de fixation socio-psychiques qui perdurent à travers le temps et les champs du social.
2. **Le modèle processuel** étudie la forme du parcours de vie et, à travers lui, les éléments causaux à l'œuvre dans son déroulement temporel.
3. **Le modèle structurel** relativise une conception n'admettant aucune extériorité au cheminement de vie étudié. Il s'intéresse aux temporalités qui débordent la biographie du sujet et la met en rapport avec les temporalités sociales : "Ici prévaut l'idée d'une pré-structuration des parcours de vie par des temporalités externes organisées suivant des chaînes causales indépendantes et préexistantes au déroulement des vies individuelles" (Coninck, Godard, 1989 : 40-41).

¹ qui ne reposerait que sur l'extension à la totalité du parcours biographique de certaines connexions.

En d'autres termes, l'enracinement logique et symbolique de ces différents schèmes d'intelligibilité peut se résumer comme suit :

1. **Schème explicatif archéologique** : Comment le présent, l'immédiat, le contextuel sont relativisés, modelés par le "temps long" des structures socio-psychiques dans lesquelles ils s'inscrivent ?
2. **Schème explicatif processuel** : Comment un itinéraire biographique se modifie dans le déroulement temporel ?
3. **Schème explicatif structural** : Comment les contraintes social-historiques «objectives» pré-structurent la trajectoire biographique d'un individu ?

En fait, en renonçant au postulat méthodologique de la séparation entre l'homme organisationnel, l'homme social et la personne (très prégnant dans les sciences de l'organisation), la méthode biographique permet d'accéder à des niveaux de discours susceptibles d'enrichir la vision de la rationalité de l'homme organisationnel et d'élargir les conceptions entourant le principe de localité dans l'explication scientifique. Ainsi, la reconstitution des connexions causales s'inscrivant dans des spatialités et des temporalités irréductibles les unes aux autres permet d'avancer des "explications dispositionnelles" susceptibles "de faire apparaître le ou les principes qui ont engendré l'apparente diversité des pratiques" (Lahire, 2002 : 18). Dans une recherche causale, le questionnement des dispositions (discursives, mentales, perceptives, etc.) conduit plutôt à reconstruire la rationalité de l'acteur, ses schémas interprétatifs, ses grilles de lecture explicites et implicites. Il s'agit dès lors de reconsidérer la relation entre le synchronique et la diachronique en intégrant pleinement l'influence des schèmes d'action, de perception et d'évaluation biographiquement constitués en référence aux espaces sociaux traversés par le sujet.

L'orientation de ce cadre analytique n'est pas sans conséquence sur la théorisation et la conceptualisation en sciences de gestion. En effet, en considérant le passé, l'histoire et la mémoire comme des facteurs explicatifs centraux des logiques d'action, on se démarque des modes d'intelligibilité situationnels ou contextuels. Si l'on considère, comme A. Davis-Blacke et J. Pfeffer (1989 : 386), que les chercheurs en sciences de l'organisation "must reexamine some of basic conceptual, empirical and practical problems that confront a dispositional approach to organizational behavior", la méthode biographique ouvre des voies fécondes de théorisation. Elle permet le dépassement des analyses synchroniques, contextuelles, utilitaristes et/ou fonctionnalistes qui occultent l'influence des temporalités psychiques et de ses spécificités (voir Dayan, 1985 ; Poulichet, 1994 ; Green, 1995). À ce titre, le recueil de récits de vie permet au chercheur de disposer d'un matériel empirique qui l'autorise à théoriser le complexe, au sens donné à ce terme par Max Pagès (1986/a, 1990, 1993), sans être réduit à l'inférer sur un mode conjectural ou nominaliste. En donnant accès à des niveaux de réalité peu présents dans les sciences de gestion, il autorise ainsi un rapprochement du concret et de l'abstrait pour enrichir les modèles explicatifs, tout en fournissant des structures de preuve dont la validité interne s'appuie sur une représentation théorique du principe de causalité socio-psychique.

Face à ces diverses potentialités théoriques, le chercheur doit souvent privilégier un mode d'approche biographique en relation avec sa problématique théorique de recherche. La structuration du champ des études biographiques et la différenciation des approches restent en fait une caractéristique classique de cette stratégie de recherche. Ainsi, D. Bertaux (1980) distingue les biographies qui privilégient le sociostructurel de celles orientées vers le sociosymbolique. S. Clapier-Valladon et J. Poirier (1983) distinguent l'ethnobiographie ou la sociobiographie de la psychobiographie. M. Legrand (1993) distingue la socio-analyse et la psycho-analyse. Ces découpages restent quelque peu schématiques dans la mesure où la science biographique n'est ni sociale, ni psychique, ni subjective, mais "tout cela à la fois, brassant et organisant dans une totalité complexe et originale, et le social et le psychique et le subjectif" (Legrand, 1993 : 187). La séparation des différents niveaux d'analyse possibles doit, de ce fait, être nuancée (Bertaux, 1980 ; Clapier-Valladon, Poirier, 1983, 1984). Elle permet toutefois de rappeler qu'une histoire de vie privilégie toujours certains aspects de la réalité plutôt que d'autres¹ et induit des différences à la fois dans les procédés de conduite de l'entretien et dans l'analyse de contenu (Clapier-Valladon, Poirier, 1983, 1984 ; Courgeau, Lelièvre, 1989 ; Clapier-Valladon, Poirier, Raybaut, 1993). À ce titre, il est certain que le chercheur imprime à sa recherche une tonalité particulière (Catani, 1977). L'influence sur l'orientation qu'il souhaite lui donner doit toutefois être relativisée. Dans la pratique, c'est la problématique théorique qui fixe l'orientation psycho-analytique ou socio-analytique du récit de vie. Cela revient à dire, toutes choses restant égales par ailleurs, que la validité de l'interprétation des matériaux biographiques ne peut s'apprécier qu'au regard du ou des cadres théoriques auxquels elle se réfère - position qui doit être nuancée car la construction de l'objet biographique reste ouvert, tout au long de la démarche, aux "apports correctifs", aux changements d'opinion et même parfois à des restructurations radicales.

¹ Le rôle de l'interviewer, par sa communication verbale et infra-verbale, est capital dans l'orientation de la tonalité du récit de vie, dans la structuration de la production du narrateur.

2. MÉTHODE BIOGRAPHIQUE ET ENTREPRENEURIAT

L'investigation de l'histoire des acteurs prend une résonance particulière dans un champ disciplinaire où il est largement admis que l'entrepreneur constitue «l'essence ou le cœur de l'entrepreneuriat» (Julien, Marchesnay, 1996 : 51). L'approche par les traits, les typologies d'entrepreneurs, la statistique descriptive entourant leur profil (approche démographique) nous rappellent la "centralité de l'entrepreneur" (Verstraete, 2002) dans l'étude du phénomène entrepreneurial. Dans cette veine, F. Luthans, B. R. Enwick et R. D. Anderson (2000) défendent une approche idiographique de l'entrepreneur, fondée sur l'observation en situation réelle, pour étudier leurs comportements et leurs activités relationnelles dans leur "cadre naturel". G. A. Alvos et L. Kolvereid (1998) suggèrent, quant à eux, la fécondité de l'étude des parcours d'entrepreneurs et de leur cycle de vie en vue d'en dégager des enseignements. Pour appréhender cette dimension idiosyncrasique, deux perspectives (au moins) sont envisageables. La première revient à s'inscrire dans un principe de localité de l'explication scientifique en considérant que l'exercice de sa fonction détermine son comportement beaucoup plus que ses caractéristiques personnelles ou l'héritage de son histoire. Le postulat de rationalité apparaît alors comme «un principe méthodologique et non une affirmation ontologique» (Boudon, 1992 : 35) qui se rapporte à l'acteur social et non à l'homme, au socius et non à la personne. La seconde (dans laquelle s'inscrit l'approche biographique) se démarque fondamentalement de cette approche. Elle conduit à accepter que les logiques d'action des entrepreneurs (intention, dispositions, motivations, etc.) ne prennent pas leur sens uniquement dans un ancrage contextuel, mais portent en elles-mêmes les effets du processus historique de leur socialisation et les conséquences de leur histoire.

Cette distinction prend un sens particulier si l'on s'intéresse à la question du déclenchement de l'acte entrepreneurial. Car, on le sait, les déclencheurs de l'entrepreneuriat sont a priori multiples et renvoient à des niveaux d'analyse hétérogènes. Ils peuvent être psychiques (traits psychologiques, blessure narcissique, troubles névrotiques, etc.), sociologiques (transmission de «dispositions entrepreneuriales», désir d'ascension sociale, etc.), familiaux (appropriation d'un projet parental, identification au modèle parental ou familial, sentiment d'appartenance, etc.), économiques (moyen de survie économique, volonté de s'enrichir, etc.), culturels (héroïsation et valorisation conjoncturelle de l'entrepreneur, rhétorique de la réussite sociale, néo-individualisme, valorisation de la méritocratie, etc.), politiques et idéologiques (notamment dans l'entrepreneuriat social – voir Granget, 1996 ; Pailot-Zoonekynd, 2000), institutionnels (incitations financières, opportunités, conjoncture, etc.), ethniques et religieux (Casson, 1991) ou encore relationnels (influence des réseaux sociaux et personnels, etc.). Pour donner une intelligibilité à cette diversité, la littérature en entrepreneuriat laisse apparaître deux tendances. La première s'efforce d'apporter une compréhension globale du phénomène entrepreneurial en combinant et intégrant ces différents niveaux d'analyse, ainsi que d'autres composantes du processus de création (Reynolds, 1992 ; Kuratko, Hornsby, Naffziger, 1994 ; Brazeal, Herbert, 1999 ; Verstraete, 1999, 2002). La seconde souscrit au principe de réductionnisme méthodologique et propose des "théories à moyenne portée"¹. L'approche dispositionnelle et l'approche interactionniste s'inscrivent dans cette perspective. La première se focalise sur l'entrepreneur. Elle insiste sur l'importance de dispositions socialement acquises, de traits de caractère, de compétences, de qualités ou encore de caractéristiques démographiques favorisant l'accès à la fonction d'entrepreneur. Elle s'exprime pleinement dans les travaux qui fournissent une description des traits psychologiques supposés caractériser le profil de l'entrepreneur (Brockhaus, Horwitz, 1986 ; Gasse, 1987 ; Knight, 1987 ; Neider, 1987 ; Gartner, 1988 ; Ginsberg, Buchholz, 1989 ; Gasse, D'Amours, 1993), et qui basculent parfois dans la caricature du héros thaumaturge. A contrario, l'approche interactionniste précise que la réussite entrepreneuriale ne doit pas aux seules qualités individuelles. En reconnaissant l'existence de barrières économiques et sociales à l'entrée dans la fonction d'entrepreneur (Casson, 1991), elle révèle l'importance de leur capacité tactique à savoir tirer profit des opportunités offertes par leur environnement (Olson, 1986 ; Birley, Muzyka, 1998), à utiliser et développer leur capital social (Verstraete, 1997 ; Boutillier, Uzunidis, 1999), à coordonner des ressources multiples en situation d'incertitude (Casson, 1991), ou à s'inscrire dans des réseaux diversifiés dans leur nature et leur logique (Julien, Marchesnay, 1996) : réseaux professionnels, personnels et interorganisationnels (Churchill, 1987 ; Larson, 1992 ; Larson, Starr, 1993), réseaux d'interconnaissances et de solidarité (Caron, 1997), réseaux d'innovation (Gordon, 1989), réseaux d'alliance familiale et/ou matrimoniale² (Verley, 1994 ; Crouzet, 1995 ; Pouchain, 1998 ; Saporta, 2002), etc. favorisant la circulation des ressources (informations, compétences, capitaux, etc.) nécessaires à la réussite d'un projet entrepreneurial.

En fait, les théories générales et les théories à moyenne portée représentent deux angles d'analyse plus complémentaires qu'opposés pour appréhender la complexité du phénomène entrepreneurial. Si les premières en donnent une intelligibilité globale, les secondes autorisent une approche plus précise et plus fine de la diversité du réel. Dans cette seconde perspective, la méthode biographique offre un cadre méthodologique et épistémologique qui permet de cerner l'influence de certains éléments de l'histoire de vie des entrepreneurs sur la construction de leur volonté d'entreprendre, sur l'existence de certaines dispositions entrepreneuriales, sur les raisons pour lesquelles elles s'actualisent de manière

¹ dans le sens donné à cette expression par les sociologues.

² observables notamment dans le capitalisme dynastique du XIX^{ème} siècle où les stratégies de mariages, avec une stricte endogamie, ont été pratiquées dans de nombreuses familles.

privilegiée dans la formation de l'intérêt entrepreneurial. A l'inverse de certaines méthodes "froides" (survey) ou des approches démographiques (voir Bird, 1993 ; Carsrud, Gaglio, Kernochan, 1993), le recueil de récit de vie permet aux entrepreneurs non seulement de donner des informations factuelles sur les événements qui jalonnent leur parcours biographique, mais aussi de les mettre en relief, en précisant les événements majeurs ayant eu sur eux de fortes répercussions. Il ouvre ainsi un espace qui permet une description précise et fiable - bien qu'évidemment incomplète - des enchaînement de situations, d'interactions et d'actions au travers une construction dialogique complexe (Demazière, Dubar, 1997).

Quel peut-être l'intérêt théorique de cette approche qualitative en entrepreneuriat ? En éclairant les différences infinies de jeux d'acteurs, leurs variation dans le temps, la méthode des récits de vie permet de dépasser les impasses de certaines approches dispositionnelles, comme l'approche par les traits. Dans celle-ci, la description et l'énumération des traits de caractère et/ou de personnalité favorisant le déclenchement ou la réussite d'un projet entrepreneurial restent largement normatives et fonctionnalistes. En supposant que les agents sociaux sont plus similaires que différents (Luthans, Enkvick, Anderson, 2000), elles proposent, dans le meilleur des cas, des analyses corrélatives (ne se révélant pas significatives - Julien, Marchesnay, 1996) qui ne permettent pas d'expliquer et de comprendre la formation et les conditions d'actualisation des antécédents prédisposant à l'entrepreneuriat. A l'instar de certaines théories de la motivation¹, les traits psychologiques (dynamisme, persévérance, etc.) et/ou les besoins (de réalisation, d'autonomie, d'indépendance, de pouvoir, de contrôle, etc.) deviennent le niveau ultime d'explication historique du désir entrepreneurial dans une logique fondamentalement linéaire et homéostatique. Or, laisser une place ontologique à ces "concepts" revient à évacuer le sens interne de l'action, c'est-à-dire à décrire et expliquer les actions humaines indépendamment de l'histoire, du vécu, des pensées de leurs agents. Ce présupposé conduit l'observateur critique à interroger les conditions de validité des actes interprétatifs qui lient le monde théorique (concepts) et le monde empirique (données). En effet, le rapprochement de l'intention entrepreneuriale de traits ou de besoins ne peut occulter qu'un concept ne possède pas, en sciences sociales, de correspondance bijective et univoque dans le monde empirique (Passeron, 1991). Ainsi, ce qui peut apparaître, au premier abord, comme un besoin de réalisation de soi dans l'activité entrepreneuriale ou une stratégie d'enracinement organisationnel peut se révéler être en fait, après une analyse approfondie, l'expression d'une forme de névrose professionnelle qui plonge ses racines psycho-affectives dans l'histoire de vie du sujet (Pailot, 1995, 1999). En d'autres termes, la forme d'explication dispositionnelle proposée par l'approche par les traits repose, à notre sens, sur une grille de lecture qui conduit à faire un usage sélectif de la parole d'un sujet pour l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur (voir Demazière, Dubar, 1997). L'étude ethnosociologique de la socialisation entrepreneuriale anticipée permet d'éviter ce genre d'écueil. En s'intéressant à l'histoire de vie des entrepreneurs dans ses aspects psycho-affectifs et/ou socio-symboliques (famille, éducation, expériences vécues, etc.), l'analyse des récits de vie permet de comprendre l'influence des multiples répertoires de schémas d'action incorporés et intériorisés par le sujet au cours de ses expériences sociales, en respectant le caractère improbable de l'intentionnalité ou de la stratégie consciente (voir Lahire, 1998).

Dans les sciences sociales, le terme «socialisation» recouvre des acceptions jugées plus ou moins antagonistes (Boudon, Bourricaud, 1982) dont l'usage renvoie à des représentations différentes du social ou des relations entre l'individuel et le collectif (Dubar, 1996). Les divergences ne peuvent occulter les points de rencontre. Ainsi, il est couramment admis que la socialisation ne se résume pas à un simple apprentissage de répertoire de comportements. Inséparable d'un processus de construction identitaire, elle procède également d'un travail socio-affectif par lequel l'individu donne sens à sa trajectoire, ses activités, ses espaces de référence (Francq, 1996). En première lecture, nous pourrions la définir comme le processus discontinu, jamais totalement réussi ni complètement achevé, par lequel un individu apprend et intègre les éléments socio-culturels de son milieu et s'adapte par là à l'environnement social dans lequel il doit s'insérer (Berger, Luckmann, 1986 ; Dubar, 1991). Au carrefour du collectif (production et reproduction des structures collectives) et de l'individuel (production de soi), du cognitif (acquisition de structures de connaissance) et de l'affectif (constitution de soi par rapport aux autres) (Delobbe, 1996), elle suggère donc une triple logique 1) d'acquisition 2) d'intégration 3) d'adaptation et de positionnement social (Fischer, 1991) :

1) Elle procède d'une série d'apprentissages interactifs de dispositions, de systèmes de pensée, de normes, de conventions, de valeurs, de codes symboliques, de rôles, de modes d'action individuelle et collective permettant au sujet de se construire une représentation du monde et d'agir sur lui.

2) Ces apprentissages sociaux marquent d'une empreinte plus ou moins profonde et durable son système cognitif (connaissances et moyens de connaissance), son identité (objective et subjective – voir Lipiansky, 1995) et/ou sa personnalité. La diversité qualitative des mécanismes d'influence sociale sur laquelle ces différents niveaux d'intégration se fondent correspond à des degrés distincts de socialisation au pouvoir structurant plus ou moins prégnant (Delobbe, 1996).

¹ Les théories du contenu notamment (voir Michel, 1989).

3) L'intégration de ces configurations de pratiques, de représentations et d'attitudes contribuent non seulement à son adaptation à son environnement social, mais à la définition et la reconnaissance de son positionnement dans les différents espaces sociaux qu'il traverse.

Cette distinction nous incite à définir la socialisation entrepreneuriale comme un processus historique d'apprentissage, d'intégration et de positionnement social par lequel un individu se prépare à remplir des rôles entrepreneuriaux, c'est-à-dire des rôles liés à l'imagination, le développement et la réalisation de visions créatrices de valeur et d'activités¹. Forme spécifique de socialisation professionnelle, elle résulte, en suivant C. Dubar (1991, 1992), de l'articulation de deux transactions placées dans une relation d'interaction : une transaction biographique (héritage et/ou développement d'un capital culturel, social, symbolique et économique permettant d'envisager la construction d'un avenir entrepreneurial) et une transaction relationnelle (capacité à faire reconnaître, à un moment donné et au sein d'un espace déterminé de légitimation, une compétence entrepreneuriale par les acteurs significatifs du champ). L'issue de chacune de ces transactions dépend de l'autre. Ainsi, la concrétisation d'une carrière entrepreneuriale dépend partiellement de la confiance accordée par les stakeholders dans la capacité et le projet du candidat entrepreneur (pôle relationnel) ; inversement, la reconnaissance d'une légitimité socio-professionnelle accordée par ces derniers est conditionnée, en partie, par la manière dont ce dernier met en scène les héritages, ses ressources et ses compétences acquises dans des matrices et des expériences de socialisation multiples (pôle biographique). Dans cette perspective transactionnelle combinant une lecture dispositionnelle et interactionniste, la socialisation entrepreneuriale procède du mouvement circulaire simultané du futur entrepreneur dans la construction de son avenir professionnel (transaction biographique), et des stakeholders dans la reconnaissance et la légitimation identitaires, symboliques et économiques qu'ils lui accordent (transaction relationnelle). Cette combinaison transactionnelle contribue à la formation de l'identité professionnelle (domaine de l'emploi et de l'activité économique), sociale (statut social) et personnelle (définition de soi) du futur entrepreneur.

Cette vision bipolaire ne peut occulter les différentes formes de socialisation. La distinction classique entre socialisation primaire (période de la petite enfance) et secondaire (liée à la traversée de différents espaces sociaux) nous enseigne que ce processus d'intériorisation et d'appropriation socio-cognitif, culturel et symbolique est ancré dans des espaces et des temporalités irréductibles les uns aux autres (Berger, Luckmann, 1986). S'il est admis par la totalité des psychologues (sociaux, etc.) et des sociologues que l'enfance reste une période privilégiée de socialisation, ils considèrent néanmoins que cette dernière se prolonge tout au long de la vie. Ce constat est un préambule nécessaire pour admettre l'idée (devenue un lieu commun avec l'avènement du management culturaliste) selon laquelle l'entreprise constitue un lieu de structuration sociale producteur d'identités individuelles et collectives (Sainsaulieu, 1988 ; Francfort & alii, 1995) et un champ de socialisation créateur de sens (sensemaking) (Feldman, 1981 ; Reichers, 1987). L'importance de ce processus-clé pour comprendre le processus de construction sociale de tout individu, justifie à lui seul son intérêt pour l'analyse du phénomène entrepreneurial. Son étude n'en reste pas moins complexe en raison des multiples ramifications que la socialisation entrepreneuriale entretient avec l'histoire de vie du sujet. Pour en faciliter l'analyse, nous pouvons la regarder selon un découpage spatial et temporel s'articulant dans le récit.

2.1 - La socialisation et l'espace

Cet angle d'analyse se fonde sur l'existence d'espaces de socialisation multiples et hétérogènes aux fonctions et à l'influence contingentes : la famille, le système scolaire, le monde du travail, les cercles relationnels personnels ou sociaux constituent autant de cadres de socialisation porteurs de mémoire qui façonnent le sujet. Ce constat appelle deux commentaires. Le premier porte sur le degré d'hétérogénéité des expériences socialisatrices qui organisent les conduites (Dubet, 1994 ; Lahire, 1998). Le second reconnaît l'influence variable des codes intériorisés acquis dans ces différents univers sociaux.

Sur le premier point, à l'inverse des sociétés traditionnelles, les sociologues admettent que notre société contemporaine (à forte différenciation) offre des modèles et des principes de socialisation hétérogènes (Lahire, 1998). Ce constat n'est pas neutre sur l'étude d'impact des instances socialisatrices. En effet, la cohérence, l'homogénéité et la stabilité des référents intériorisés par l'individu dépendent des caractéristiques des univers sociaux qu'il parcourt à différents moments de sa vie et des principes de socialisation qui les caractérisent. Par exemple, un individu élevé comme l'héritier pressenti d'une dynastie d'entrepreneurs cimentée par des mythes intrafamiliaux, participant très jeune à des activités liées à l'entreprise à travers un processus d'incubation, suivant un cursus d'études supérieures le sensibilisant à l'entrepreneuriat et dont les cercles relationnels se tissent de manière privilégiée dans le «milieu entrepreneurial» a toutes les chances d'incorporer des acquis culturels homogènes et favorables à une disposition entrepreneuriale. Pour les enfants vivants dans de tels univers familiaux, l'esprit d'entreprise résulte, en partie, d'une forme d'héritage transmis par le milieu familial avant d'être éprouvé comme une réalité socio-professionnelle. L'entrepreneur apparaît alors comme un "reproducteur"

¹ Selon les termes de la définition de l'entrepreneur proposée par L. J. Filion (1997).

(Pendelieu, 1997) pour qui le passage à l'acte entrepreneurial le rangera dans la catégorie des entrepreneurs. La force de cette forme d'incorporation tient notamment de sa précocité favorisant une certaine naturalisation des pratiques (qui les laisse apparaître illusoirement sous les traits d'une nature innée) associées à la transmission d'un capital économique, culturel et symbolique entre les générations. En effet, plus la socialisation est précoce, intense, régulière, homogène, plus on a de chances de voir apparaître l'intériorisation d'habitudes, de manières de faire ou de voir vécues comme une «seconde nature» (Lahire, 1999, 2002).

Pourtant, malgré ce contexte favorable, l'appropriation de dispositions sociales, culturelles n'est pas pour autant garantie. En effet, tous les fils ou filles d'entrepreneur ne deviennent pas nécessairement entrepreneur à leur tour. L'héritier n'est pas un être passif. Pour construire son identité, il opère un tri dans son héritage et n'en retient qu'une part. Ainsi, des dispositions, même précocement acquises, peuvent parfois être inhibées ou désactivées pour laisser la place à la formation et l'activation de schémas intériorisés au contact des différentes instances de socialisation traversées par le sujet social (Lahire, 1999). Le sujet peut ou non s'approprier cet héritage, faire vivre ou non le contenu de la transmission, en arbitrant ainsi entre les conduites d'identification et de différenciation à l'égard de l'exemple parental (Bertaux-Wiame, Muxel, 1996). Même en cas de transmission réussie, il peut le mettre en œuvre par routine, par automatisme, sans passion ni enchantement en marquant une volonté de démarcation et de distinction par rapport à ses ascendants. En d'autres termes, les schémas d'action ou les dispositions sociales ne se "transmettent" jamais à l'identique, mais se déforment en fonction de leurs conditions de transmission et de reconstruction, et de la relation sociale et/ou affective entre le "transmetteur" et le "récepteur" : "La culture incorporée ne se "transvase" pas mais s'approprie et se transforme" (Lahire, 1998 : 206). Ainsi, par exemple, une "transmission culturelle" implicite, par imprégnation diffuse n'aura sans doute pas les mêmes effets de socialisation qu'une "transmission" formelle et explicite soutenue par le désir clairement établi d'orienter une trajectoire sociale dans un sens donné (projet parental). Mais dans les deux cas, le poids de l'héritage culturel et social intergénérationnel (famille), relayé ou non par d'autres instances de socialisation (espace scolaire, etc.), n'en est pas moins établi.

En fait, l'incertitude qui entoure la «réussite» ou «l'échec» du processus de socialisation illustre dans quelle mesure une statistique descriptive du portrait de l'entrepreneur (origine sociale, sexe, âge moyen, formation initiale, lieu d'habitation, etc.) s'avère insuffisante pour comprendre les formes d'intériorisation et d'extériorisation des schémas socio-psychiques favorables à la constitution de l'intention entrepreneuriale. En effet, ce genre d'approche ne nous renseigne ni sur les modalités de leur transfert ni sur les effets précis de leur diffusion : personnages à partir desquels s'engage la transmission, contenus à partir desquels elle peut être appréciée, canaux par lesquels elle s'effectue, modes de fonctionnement et conditions d'actualisation, force d'inertie de "l'héritage culturel". Dans une logique structurale, l'éducation (familiale et scolaire) est vue comme un simple moyen de reproduction sociale, sans que l'on propose une description précise des pratiques socialisatrices elles-mêmes, de leurs modalités d'incorporation et d'actualisation dans des contextes locaux pouvant présenter des degrés de parenté plus ou moins lâches. Comme le note fort justement B. Lahire (1998 : 206), les métaphores de la "transmission culturelle" ou de "l'héritage culturel" constituent alors "de puissants obstacles à l'appréhension de ces phénomènes d'incorporation".

Sur ces questions, il est clair que les méthodologies de recherche mobilisées en entrepreneuriat (survey) ne permettent pas toujours aux chercheurs d'apporter un éclairage empirique précis sur les effets de socialisation (et leur combinaison) liés aux différentes scènes, contextes et champs sociaux traversés par l'individu (famille, école, etc.). On tend plutôt à inférer l'existence d'une transmission et d'une actualisation de «dispositions entrepreneuriales» issues d'une culture d'origine ou à évoquer les bienfaits d'un parcours éducatif (formation) qu'à en démontrer les modalités concrètes d'influence socio-cognitive sur le plan empirique. Sur ce thème, l'approche biographique présente des vertus centrales pour comprendre le pouvoir causal de certains modèles culturels, de certaines dispositions socio-psychiques sur le déclenchement de l'acte entrepreneurial ou encore pour appréhender comment se combinent les effets de socialisation issus des multiples champs sociaux traversés par un entrepreneur (système scolaire, expériences professionnelles, etc.). Le recueil de discours sur les mondes vécus par les enquêtés, les logiques argumentatives qu'ils développent dans l'entretien expriment, dans l'interaction d'enquête, la trace d'une production de sens socio-symbolique et/ou psycho-affectif en liaison avec leur environnement et leur passé social (événements scolaires, familiaux, professionnels, etc.). Face à ce contenu, il ne s'agit plus de comprendre si les entrepreneurs présentent certaines caractéristiques psychosociologiques, ni d'inférer sur l'existence "d'habitus" généraux à partir de la présence (ou non) de supports intergénérationnels ou éducatifs favorables à l'entrepreneuriat. Il importe plutôt de mettre au jour le rôle des représentations, des valeurs, des projets familiaux et sociaux qui ont joué dans l'orientation de leur trajectoire de vie, de révéler la manière dont ces processus se sont concrètement accomplis, de cerner les formes d'articulation du social et du psychologique dans la formation et l'actualisation de dispositions entrepreneuriales (qui sont toujours multidimensionnelles et renvoient à des champs de vie dont les logiques sont irréductibles les unes aux autres). Face à ces enjeux, les méthodes quantitatives ne peuvent saisir des phénomènes aussi fins, intimes et internes aux sujets concernés. A l'inverse, dans une approche et une connaissance plus concrètes des faits humains, le récit de vie permet de

se placer à la croisée du social et du psychologique pour appréhender l'alchimie complexe des désirs, des projets, des valeurs, des mécanismes de reproduction sociale et des héritages (de toutes sortes) qui ne sont repérables qu'à la condition d'avoir accès à la parole authentique, profonde et intime des sujets. En considérant le langage "comme un ensemble de traces de la construction du monde du locuteur" (Demazière, Dubar, 1997 : 39), on peut admettre l'idée selon laquelle la structure sémantique du discours collecté véhicule le sens que le sujet donne à son "monde social"¹ en traduisant, en filigrane, la valeur référentielle des différentes instances et agents de socialisation.

Au-delà des conjectures probables entourant l'existence statistique d'antécédents communs à beaucoup d'entrepreneurs, l'entretien devient un outil de découverte des formes d'influence socio-cognitives historiquement situées qui incitent un sujet à être entreprenant. En repartant sur le chemin de l'interrogation contextualisée, en autorisant l'étude de la réalité socio-psychique sous sa forme individualisée et intériorisée, l'interprétation du matériel biographique permet d'aborder le thème de la contingence des mécanismes d'influence sociale exercée par les différents agents et instances de socialisation. On le sait, celle-ci est inséparable de certains facteurs sociaux. En effet, un individu ne présente pas a priori le même degré de perméabilité à toutes les sources d'influence sociale (Montmollin, 1977). La littérature en entrepreneuriat intègre cette absence d'équivalence des principes culturels et sociaux qui organisent les conduites. Ainsi, par exemple, J.A. Starr et N. Fondas (1992) reconnaissent la relativité du pouvoir d'influence des différents agents socialisateurs en fonction de plusieurs facteurs (fréquence des contacts, légitimité et expertise perçues, pouvoir de récompense, etc.). Cette reconnaissance descriptive appelle des questions autour de l'étude empirique de la constitution des dispositions socio-psychiques dans le réseau de socialisation du candidat entrepreneur, ou encore leurs formes d'intériorisation et d'extériorisation dans le champ social. La multiplication des stimulateurs intériorisés au cours de la socialisation, la diversité des mécanismes et processus de leur transmission, l'absence de «lois» entourant les conditions d'actualisation de cet héritage mémoriel rendent nécessairement cet effort de clarification toujours inachevé et inséparable d'actes d'interprétation méthodique invariablement solidaires d'un langage théorique (voir Passeron, 1996 ; Demazière, Dubar, 1997). A ce titre, le télescopage des niveaux d'analyse (sociologique, psychologique), la difficulté d'en proposer une articulation théorique univoque, la multiplication des agents socialisateurs (famille, amis, banquiers, etc.), etc. menacent toujours de transformer la socialisation en une «boîte noire» dont la fermeture ne permet pas de comprendre comment (selon quelles modalités) les expériences socialisatrices s'installent dans le corps et le mental, comment elles interviennent aux moments-clés de la biographie de l'individu, notamment dans la construction de son intérêt entrepreneurial. On peut assister alors à un usage routinier du concept de socialisation évoqué sur un mode nominaliste sans même que la notion de «disposition» acquise soit réellement examinée (ce qu'on entend par là, la manière dont ces dispositions agissent, dont on pourrait les reconstruire, les raisons pour lesquelles le sujet aspire à les mettre en œuvre, etc.). Face à ce danger, il est clair qu'une approche dispositionnelle de la socialisation entrepreneuriale ne doit pas céder aux chimères de la rhétorique académique. Elle doit dépasser la simple évocation rituelle du passé incorporé, en prenant pour objet la constitution socio-psychique et les modes d'actualisation de ce passé, en lui donnant corps par la description historiographique et l'analyse théorique. En permettant de reconstruire indirectement la variation des comportements individuels selon les contextes sociaux, la méthode biographique répond à cette exigence à la fois empirique et théorique.

2.2 - La socialisation et le temps

Une autre façon d'appréhender la socialisation renvoie à l'analyse de sa dimension temporelle. En effet, toute socialisation est inséparable d'une chronologie qui permet, au moins chez les historiens, de penser le temps à travers une opération d'agencement séquentiel, de classement, de mise en ordre, de dénomination et de datation. Elle s'énonce dans une temporalité où s'articulent présent et passé, devenir et mémoire. La distinction classique entre socialisation primaire et secondaire respecte cette inscription temporelle du processus de socialisation. Dans cette veine, J.A. Starr et N. Fondas (1992) distinguent deux niveaux de socialisation : «Anticipatory Socialization» et «New Entrepreneur Socialization». La première caractérise la préparation, l'apprentissage et les expériences prédisposantes qui précèdent la décision de devenir entrepreneur et préparent l'individu à son futur rôle. La seconde désigne la transition qui influence le passage de l'intention entrepreneuriale à la création effective d'une firme. Cette dernière fait intervenir trois facteurs de socialisation qui s'interpénètrent : les motivations qui conduiront à accepter et s'adapter aux pressions socialisatrices intervenant dans le contexte entrepreneurial, les agents socialisants et la structure contextuelle du cadre entrepreneurial. L'ambiguïté de cette classification tient au regroupement de contenus de socialisation très différents sous un même vocable. En effet, la socialisation anticipée renvoie, au moins partiellement, à des formes d'intériorisation et d'incorporation de dispositions sociales et psychologiques qui ne peuvent prendre forme sans une identification de nature émotionnelle et affective. La socialisation d'un nouvel entrepreneur apparaît plus proche d'un apprentissage de savoirs professionnels, de normes et de conventions construits en référence à un champ spécialisé d'activités (le monde marchand). Elles ne sont pas nécessairement le prolongement l'une de l'autre et peuvent même s'opposer. De plus, elles se rapportent à des situations, des champs et des contextes qui entretiennent entre eux des liaisons temporelles très lâches.

¹ conception de celui-ci et sa place passée, actuelle et future en son sein.

Cette décomposition temporelle de la socialisation présente néanmoins un avantage indéniable. Elle nous conduit à nous interroger sur l'influence respective des différentes expériences socialisatrices vécues par un sujet social au fil du temps. En effet, on peut se demander si toutes nos expériences passées, tous nos apprentissages pèsent le même poids dans la constitution des structures de notre être. Les sociologues accordent généralement une primauté à la socialisation primaire par rapport à la secondaire, ne serait-ce qu'en raison de l'intensité de la dimension affective qui la caractérise (Berger, Luckmann, 1986 ; Leclerc-Olive, 1997)¹. Ce constat corrobore les travaux en psychologie dynamique qui soulignent de manière consensuelle le caractère décisif des expériences socialisatrices précoces sur la formation de la personnalité. Sur le plan théorique, ce constat justifie à lui-seul l'intérêt pour l'étude de l'influence de la socialisation familiale et parentale sur la socialisation entrepreneuriale anticipée.

Pourquoi se centrer sur cette instance de socialisation ? En raison de l'influence centrale qu'elle exerce sur la transmission de l'esprit d'entreprise, de la «vocation entrepreneuriale» (Pinçon & alii, 1999) ou des qualités et compétences requises pour accéder à la fonction d'entrepreneur. En fait, la famille peut aussi bien «détruire une entreprise que la construire ou la consolider» (Caron in Crouzet & alii, 1996 : 114). Elle peut être porteuse de nouvelles volontés d'entreprendre dans le monde des affaires ou revenir à sa fonction préindustrielle qui est de faire vivre la famille en sclérosant ainsi le moteur de l'entrepreneuriat (l'innovation). Dans sa dimension éducative, son influence socialisatrice est reconnue tant par les gestionnaires (Filion, 1991 ; Hisrich, Peters, 1991 ; Gasse, D'Amours, 1993 ; Léger, 1996 ; Pendelieu, 1997 ; Verstraete, 1997, 1999 ; Saporta, 2002), les sociologues (Bauer, 1991 ; Pinçon & alii, 1999), les historiens (Verley, 1994 ; Crouzet, 1995 ; Pouchain, 1998) que les entrepreneurs eux-mêmes (Crouzet, 1995/a). La présence d'un entrepreneur dans la famille immédiate fournirait des modèles d'identification, favoriserait précocement l'intériorisation de comportements d'indépendance, d'autonomie, de responsabilité favorables à l'entrepreneuriat. En ce sens, la formation de l'esprit d'entreprise reposerait partiellement sur un partage d'attentes, de conduites, de normes qui permettent à la fois de construire, de maintenir et de reproduire un "monde social". Dans une approche interactionniste, l'activité professionnelle peut être étudiée comme un processus biographique dont l'analyse permet de comprendre pourquoi et comment un sujet en est arrivé à faire ce qu'il fait (Dubar, Trepier, 1998). L'essentiel est alors de pouvoir restituer cette activité dans une dynamique temporelle qui plonge ses ramifications dans l'histoire de vie du sujet. Sans réduire l'action à des structures agissantes du passé, l'intérêt entrepreneurial se présente, tout au moins dans certains cas, comme l'expression actualisée de dispositions socio-psychiques inscrites dans le temps long de la famille, actualisation qui rend l'individu sensible à l'attraction de l'activité entrepreneuriale. Cela ne signifie pas, loin s'en faut, que l'approche biographique puisse être mobilisée uniquement pour étudier la trajectoire de vie des "reproducteurs" (Pendelieu, 1997). Les biographies d'"explorateurs" (Pendelieu, 1997) apparaissent tout aussi intéressantes. Il s'agit dès lors de resituer le déclenchement de l'acte entrepreneurial dans une dynamique temporelle qui renvoie à des espaces et des agents de socialisation, des structures éducatives, des bifurcations (personnelles ou professionnelles) éventuelles, comme cela peut être le cas, par exemple, pour le chercheur-créditeur (Pailot, 2003).

Concernant le cas des "reproducteurs", la reconnaissance d'une forme d'influence familiale, quels que soient les mécanismes et processus (transmission de modèles culturels, identification au modèle parental, intériorisation d'un projet parental, etc.), n'est pas neutre sur le plan épistémologique. Elle suppose d'approuver (au moins) trois hypothèses de base. La première hypothèse conduit à admettre que le corps des représentations familiales exerce une influence majeure sur le profil de développement d'un sujet en conditionnant directement son évolution. La deuxième amène à accepter que le sujet, une fois adulte, transporte avec lui des formules familiales dans les différents champs sociaux qu'il traverse, formules qui vont fixer les valences «positives» ou «négatives» de certaines activités, conditionner ses intérêts, modeler ses préférences et ses choix professionnels ou encore encadrer durablement ses motivations. La troisième, que nous ne discuterons pas ici, est de nature épistémologique. Elle questionne le postulat implicite ou explicite (généralement admis par les gestionnaires) selon lequel l'exercice de la fonction détermine le comportement, beaucoup plus que les caractéristiques de l'individu. En d'autres termes, elle conduit à une remise en cause du principe de localité de l'explication scientifique dans la construction des connaissances savantes. Cette infirmation apparaît en effet indispensable pour autoriser la prise en considération de certains éléments explicatifs dès lors qu'ils sont temporellement et spatialement éloignés du contexte d'action organisationnel (et notamment, pour ce qui nous intéresse ici, la prise en considération de l'influence des déterminations conscientes, non-conscientes et inconscientes biographiquement constituées à l'origine de l'intérêt entrepreneurial).

Les deux premières hypothèses sont très largement confirmées par de nombreux travaux dans les sciences humaines et sociales. Ainsi, la psychogénéalogie (Rialland, 1994), les approches psychanalytique, systémique, structurale ou encore stratégique mobilisées pour analyser le groupe familial (Elkaïm, 1995), la psychologie culturelle (Camilleri, Vinsonneau, 1996), la psychologie des intérêts (Dupont & alii, 1979), la sociologie de la famille (Singly, 1991, 1996 ; Segalen, 1996), la

¹ Dans la même veine, Pierre Bourdieu note que les habitus primaires sont les plus durables et les plus décisifs pour la formation de notre personnalité (voir également Singly, 1996).

sociologie clinique (Gaulejac, 1991, 1999), la sociologie de la mémoire (Muxel, 1996), les théories de socialisation (Dubar, 1991) ou encore la psychologie dynamique et cognitive sont autant de courants et de paradigmes théoriques qui illustrent, dans des perspectives très différentes, dans quelle mesure la famille est le lieu privilégié de la transmission de «l'humanité, à tous les sens du mot» (Castellan, 1996 : 51). Nous pouvons, avec Vincent de Gaulejac (1999 : 100), regrouper ces transmissions selon trois grands registres qui obéissent «à des lois propres, porteuses de déterminations puissantes qui peuvent être contradictoires entre elles» : transmission génétique (hérédité, tempérament, etc.), patrimoniale (valeurs, mémoire, éducation, héritage matériel, mythes familiaux, positions sociales, etc.) et psychique (désirs narcissiques, identifications conscientes et inconscientes, loyautés invisibles, etc.). Par ces processus de liaison, les membres de la famille transmettent durablement à leur descendance leurs façons d'éprouver le monde et de le penser, leur vécu et leur récit de l'histoire familiale, un patrimoine implicite d'images et de croyances à partir desquels l'enfant construira son individualité. Pour caractériser cette emprise du cadre familial, les psychanalystes évoquent, à la suite de René Kaës (1976), l'hypothèse d'un «appareil psychique familial» commun et partagé par les membres d'une famille, dont la fonction est d'articuler le fonctionnement de «l'être ensemble familial» avec les fonctionnements psychiques individuels de chacun de membres de la fratrie (voir notamment Kaës, 1993, 1997). La difficulté à caractériser ces transmissions inter- ou transgénérationnelles tient en partie à la multiplicité des processus et mécanismes qui les fondent : identification consciente et/ou inconsciente, apprentissage comportemental et/ou socio-cognitif, imitation, imprégnation, inculcation, intériorisation, appropriation, etc.. Les termes, a priori, ne manquent pas et se recoupent parfois partiellement. L'influence de ces transmissions est telle qu'elle justifie à elle seule l'intérêt pour la socialisation dans l'appréhension du phénomène entrepreneurial.

Pour cerner ces mécanismes, dans leurs dimensions socio- et psycho-biographiques (cf. supra), la méthode des récits de vie permet d'appréhender les logiques structurales liés au contexte socio-familial dans lequel s'est trouvé pris un entrepreneur (Pailot, 1995, 1999, 2000). Dans une démarche dialectique (Pagès, 1986, 1986/a, 1990, 1993), c'est-à-dire axée sur l'articulation interdisciplinaire, elle permet de montrer comment des processus d'ordre hétérogène (sociaux et psychiques) peuvent, en vertu même de leurs lois de variation propres, se rencontrer, entrer en résonance, s'étayer, se renforcer mutuellement pour définir les contours de déterminations socio-familiales génériques (communes à l'ensemble des membres d'une fratrie) et spécifiques d'une histoire individuelle. Soyons clair ! S'inscrire dans une analyse structurale de ces déterminations socio-familiales et la privilégier ne conduit pas pour autant à négliger le rôle de l'événementiel, qui se donne à voir comme un changement de situation, un tournant de l'existence, un moment de bifurcation (Leclerc-Olive, 1998), pour comprendre la trajectoire biographique d'un entrepreneur. Le temps de l'avenir ne saurait se réduire à un prolongement ou une continuité du passé (Leclerc-Olive, 1998). Si la contingence événementielle est inscrite dans un schéma d'ensemble, l'approche biographique ne se comprend pas moins dans une épistémologie systémo-événementielle (Legrand, 1993) fondée sur une dialectique de l'épisode et de la configuration (Ricoeur, 1983), de la plasticité du passé et du temps propre à l'événement (Leclerc-Olive, 1997, 1998). Mais, reconnaissons-le, le chercheur qui part à la rencontre d'un passé d'un entrepreneur admet, et privilégie implicitement, le pouvoir structurant de celui-ci sur le présent et l'avenir, la main invisible des forces socio-psychiques non conscientes voire inconscientes qui conditionnent de façon durable l'univers représentationnel des individus et leurs comportements en situation d'interaction. En cherchant à apprécier l'influence des déterminations socio-psychiques susceptibles de donner une intelligibilité aux logiques d'action des acteurs sociaux, l'approche biographique intègre pleinement une vision structurale - et non-structuraliste - de la trajectoire de vie. Ce positionnement est d'ailleurs le corollaire naturel du mode d'explication causale dans lequel elle s'inscrit.

DISCUSSION ET CONCLUSION

En donnant une unité et une continuité à notre histoire, la méthode des récits de vie permet de restituer au passé un rôle déterminant sur le présent et l'avenir et d'appréhender des processus fins et essentiels que les méthodes classiques - du type enquête statistique - ne peuvent saisir (Lainé, 1998). Elle nous paraît plus particulièrement indiquée pour l'étude de la socialisation entrepreneuriale anticipée, car cette période est porteuse de déterminations historiquement constituées et psycho-sociologiquement situées, dont l'étude permet d'exploiter au mieux la singularité de cette stratégie de recherche historique. Située sur un autre registre méthodologique et épistémologique que les méthodes quantitatives, l'approche biographique est inséparable d'une forme d'interdisciplinarité (Legrand, 1993, 2000) sans laquelle l'interprétation des récits de vie devient problématique et perd beaucoup de son intérêt. Ce constat interpelle le gestionnaire, d'une part, sur sa capacité et sa légitimité à intégrer des concepts et des théories élaborés en dehors de sa discipline sans les dénaturer et, d'autre part, sur la frontière qu'il convient de maintenir entre la gestion et ses disciplines connexes (sociologie, psychologie). Sur ce plan, il est clair que la méthode biographique exige du gestionnaire beaucoup de temps et d'efforts pour s'informer des modèles théoriques qui dépassent sa propre discipline et l'oblige à vivre avec une certaine forme d'incertitude dans son cheminement et son investigation. En ce sens, elle laisse souvent le chercheur dans la situation d'inconfort que connaissent tous ceux qui franchissent les frontières de leur discipline.

Comme tout cadre méthodologique, la méthode biographique n'est pas sans limites. Pierre Bourdieu (1994) reste l'un des sociologues qui s'est montré, non sans contradiction d'ailleurs avec certains de ses travaux, le plus critique à l'encontre d'une "de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant" (1994 : 81). Selon lui, parler d'histoire de vie revient à présupposer que "la vie est une histoire et qu'une vie est inséparablement l'ensemble des événements d'une existence individuelle conçue comme une histoire et le récit de cette histoire" (1994 : 81). L'histoire de la vie d'un sujet comme unité signifiante dotée en soi d'une cohérence interne reposerait sur un postulat de sens de l'histoire racontée contestable : "On est toujours en droit de supposer que le récit biographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles" (Bourdieu, 1994 : 82). Cette critique, qui est l'une des plus courantes formulées à l'encontre du genre biographique (Corbin, 2000), suscite plusieurs remarques. Tout d'abord, cet argument procède somme toute d'une conception positiviste de l'histoire, "la voyant comme la reproduction, avec le minimum de déformation, d'un objet préconstruit dans le passé" (Pineau, Le Grand, 1993 : 74), en oubliant que l'objet historique "n'est pas en soi préexistant mais un reconstruit à partir des traces passées et de points de vue présents" (Pineau, Le Grand, 1993 : 74). Cette perspective occulte la nature construite du fait biographique et historique : "Il n'y a jamais dans le récit historique ni événements purs, ni réalité phénoménale pure, mais substitution au concret d'un certain nombre de propositions qui constituent une description ou une délimitation de ce qui s'est passé. En d'autres termes, ce que l'on cherche à expliquer n'est pas l'événement brut, ni le phénomène brut, mais l'événement construit par l'historien" (Aron, 1989 : 156).

Ensuite, il est vrai que les chercheurs qui recourent à l'approche biographique sont "des professionnels du sens" : "On sait que faire le récit de sa vie ce n'est pas dévider une chronique des événements vécus, mais s'efforcer de donner un sens au passé, et, par là même, à la situation présente, voire à ce qu'elle contient de projets" (Bertaux, 1980 : 213). L'histoire de vie peut d'ailleurs se définir "comme recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels" (Pineau, Le Grand, 1993 : 3). Cette recomposition du sens n'induit pas nécessairement une vision holistique, consistante et cohérente de la vie ou encore des présupposés d'unité, de totalité de l'expérience ordinaire. Dans les récits de vie, le temps est discontinu, l'histoire comporte des fractures et des lacunes où les épisodes s'égrènent, isolés, sans lien (Abastado, 1983 ; Leclerc-Olive, 1997, 1998). Il ne s'agit pas d'éliminer l'hétérogène, les ruptures et les contradictions en vue d'obtenir un gain de sens (Legrand, 1993). Les propos de Daniel Bertaux (1977) sont sans ambiguïté sur ce thème : "La totalité, l'unité de sens d'une vie sont des notions factices ; la cohérence éventuelle ne peut venir que de la cohérence des rapports sociaux au sein desquels elle s'est inscrite".

Cette critique n'est toutefois pas sans fondement. Elle requiert cependant une prise en considération de l'épistémologie dans laquelle s'inscrit la méthode biographique. Il convient, en fait, de savoir dans quelle mesure le chercheur n'est pas contraint dans son travail d'analyse et d'interprétation de la vie énoncée de faire émerger des lignes de cohérence par la reconstitution interprétative et non exhaustive du parcours biographique, par la partialité de son approche et des grilles de lecture qu'il mobilise. A ce titre, le "souci de donner un sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles" (Bourdieu, 1994 : 82) résulte, au moins partiellement, tant de la nécessité d'interprétation que de l'exigence de réductionnisme de toute pratique empirique de recherche scientifique. Que l'analyse théorique évacue certains faits d'observation, de façon explicite ou implicite, est une évidence liée aux conditions mêmes de production de la connaissance scientifique (Lainé, 1998).

La critique de Pierre Bourdieu sur la sélection, en fonction d'une intention globale, de certains événements significatifs en vue d'établir entre eux des connexions propres à les justifier d'avoir existé, ne peut toutefois être occultée par des subtilités sémantiques ou rhétoriques. Le risque de sacrifier l'histoire de vie à "l'illusion rhétorique, à une représentation commune de l'existence" (Bourdieu, 1994 : 83) apparaît comme un corollaire, un effet pervers possible, et pas nécessairement maîtrisé, de ce type de méthodologie d'investigation. On peut suspecter, comme le suggère Vincent de Gaulejac (1991), le chercheur d'avoir conservé dans le matériel brut uniquement les éléments qui viennent à l'appui de sa démonstration. Cette critique fournit une limite intrinsèque de la méthode biographique car, comme le note Vincent de Gaulejac (1991 : 23), "la vérification est rarement possible et la discussion des hypothèses ne peut être que partielle, puisque les données initiales sont connues uniquement par le chercheur". Nous pourrions dire, à la suite de Jean-Claude Passeron (1989, p. 15), que l'usage "régressivement biographique du biographique (comme de toute exemplification) commence lorsque le raccourci (...) est utilisé pour court-circuiter, par son pouvoir stylistique propre, les cheminements méthodologiques et conceptuels qui fondent discursivement le sens de l'intellection historique". La mise en œuvre d'une méthode biographique, le choix raisonné de règles d'analyse permettent de formuler une réelle intelligibilité biographique. En ce sens, il est possible de limiter les risques d'illusion biographique en considérant, comme le suggère Daniel Bertaux (1977, p. 11), "les histoires de vie non comme des histoires d'une "vie", mais comme des récits pratiques". Cette reconnaissance de la valeur de l'approche biographique ne peut toutefois occulter les limites de ses dimensions qualitative et subjective qui lui confèrent un statut épistémologique spécifique : "La subjectivité et l'exigence antinomothétique de la biographie définissent les limites de sa scientificité. Ce sont des caractères immanents en dépit desquels la méthode biographique conserve malgré tout quelque valeur heuristique" (Ferrarotti, 1983 : 85).

Bibliographie

- ABASTADO C. - ""Raconte ! Raconte ..."" Les récits de vies comme objet sémiotique", Revue des Sciences Humaines, tome LXII, N° 191, juillet-septembre, 1983.
- ALVOS G.A., KOLVEREID L., "The business gestation process of novice, serial, and parallel business founders", Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 22, N° 4, 1998.
- ARON R., Introduction à la philosophie de l'histoire : Essai sur les limites de l'objectivité historique, Éditions Gallimard, collection Tel, 1938.
- ARON R., Leçons sur l'histoire, Éditions de Fallois, 1989.
- BALAN J., JELIN E., "La structure sociale dans la biographie personnelle", Cahiers Internationaux de la Sociologie, vol. LXIX, 1980, p. 269-312.
- BAUER M., "De l'homo economicus au pater familias : Le patron d'entreprise entre le travail, la famille et le marché" dans SEGALEN M. (coordonné par), Jeux de familles, Presses du CNRS, 1991.
- BEAUD S., "L'usage de l'entretien en sciences sociales : Plaidoyer pour "l'entretien ethnographique""", Politix, N° 35, 1996, p. 226-257.
- BECKER H. S., "Biographie et mosaïques scientifiques", Actes de Recherches en Sciences Sociales, N° 62-63, juin, 1986, p. 105-110.
- BERGER P., LUCKMANN T., La construction sociale de la réalité, Meridiens Klincksieck, 1986.
- BERNARD P., "Cause perdue ? Le pouvoir heuristique de l'analyse causale", Sociologie et Sociétés, vol. XXV, N° 2, automne, 1993.
- BERTAUX D., "Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie", Recherches économiques & sociales, La Documentation Française, N° 6, avril, 1977.
- BERTAUX D., "L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités", Cahiers Internationaux de la Sociologie, vol. LXIX., 1980, p. 197-225.
- BERTAUX D., "Les récits de vie comme forme d'expression, comme approche et comme mouvement" dans PINEAU, JOBERT (coordinateurs), Histoires de vie Tome 1 : utilisation pour la formation, L'Harmattan, 1989, p. 17-38.
- BERTAUX D., Les récits de vie, Editions Nathan, 1997.
- BERTAUX D., "Récits de vie et analyse de l'agir en situation" dans GAULEJAC V. de, LEVY A. (dir), Récits de vie et histoire sociale, éditions Eska, 2000.
- BERTAUX-WIAME I., MUXEL A., "Transmissions familiales : territoires imaginaires, échanges symboliques et inscription sociale" in collectif, La famille en questions : État de la recherche, Syros, Paris, 1996.
- BIRD B. J., "Demographic approaches to entrepreneurship : The role of experience and background", Advances in entrepreneurship, Firm Emergence, and Growth, vol. 1, JAI Press Inc., 1993, p. 11-48.
- BIRLEY S., MUZYKA D., Guide de la création d'entreprise, Financial Times Limited et Village Mondial, 1998.
- BOUDON R. (dir.), Traité de sociologie, P.U.F., 1992.
- BOUDON R., BOURRICAUD F., Dictionnaire critique de la sociologie, PUF, 1982.
- BOUILLOUD J.P., Sociologie et société : Epistémologie de la réception, PUF, 1997.
- BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., La légende de l'entrepreneur : le capital social ou comment vient l'esprit d'entreprise, Syros, 1999.

- BOURDIEU P., *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Editions du Seuil, 1994.
- BOURDIEU P., SAINT MARTIN M. de, "La sainte famille : l'épiscopat français dans le champ du pouvoir", *Actes de Recherches en Sciences Sociales*, N° 44-45, novembre, 1982, p. 2-53.
- BRAZEAL D.V., HERBERT T.T., "The Genesis of Entrepreneurship", *Entrepreneurship Theory & Practice*, vol. 25, N° 3, Spring, 1999.
- BROCKHAUS R.H., HORWITZ P.S. (1986), "The psychology of the entrepreneur" in SEXTON D.L., SMILOR R.W. (eds), *The art and science of entrepreneurship*, Cambridge, M.A. Ballinger, pp. 273-332.
- CABANES R., "Quelle approche biographique ?" dans GAULEJAC V. de, LEVY A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska, 2000.
- CAMILLERI C., VINSONNEAU G., *Psychologie et culture : concepts et méthodes*, Armand Colin, 1996.
- CANDAU J., *Mémoire et identité*, P.U.F., 1998.
- CARON F., *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*, Albin Michel, 1997.
- CARR E. H., *Qu'est-ce que l'histoire ?*, Éditions de la Découverte, 1961.
- CARSrud A. L., GAGLIO C. M., KERNOCHAN R., "Demographics in entrepreneurship research : guidelines for the use of demographic data", *Advances in entrepreneurship, Firm Emergence, and Growth*, vol. 1, JAI Press Inc., 1993, p. 49-81.
- CASSON M., *L'entrepreneur*, Economica, collection Gestion, 1991.
- CASTELLAN Y., *La famille*, P.U.F., collection "Que sais-je ?", N° 1995, 1996.
- CATANI M., "Note de lecture", *Recherches économiques & sociales*, la Documentation Française, N° 6, avril, 1977.
- CHADEAU E., *Louis Renault*, Plon, 1998.
- CHALIFOUX J.-J., "L'histoire de vie" dans GAUTHIER B. (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, P. U. du Québec, 1992.
- CHEVALIER Y. , "Analyse sociologique" in PINEAU, JOBERT (coordinateurs), *Histoires de vie Tome 2 : approches multidisciplinaires*, L'Harmattan, 1989.
- CHURCHILL N.C., "Entrepreneurs - Mentors, Networks, and Successful NewVenture Development : An Exploratory Study", *American Journal Small Business*, vol. 12, N° 2, 1987.
- CLANCIER A., "Psychanalyse et récit-écran", *Revue des Sciences Humaines*, tome LXII, N° 191, juillet-septembre, 1983.
- CLAPIER-VALLADON S., POIRIER J., "Psychobiographie Ethnobiographie", *Revue des Sciences Humaines*, tome LXII, N° 191, juillet-septembre, 1983.
- CLAPIER-VALLADON S., POIRIER J., "La collecte du récit biographique", *Education Permanente*, N° 72-73, 1984.
- CLAPIER-VALLADON S., POIRIER J., RAYBAUT P., *Les récits de vie : théorie et pratique*, P.U.F., 1993.
- CONINCK F. DE, GODARD F., "L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de causalité", *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1989, p. 23-53.
- CORBIN A., "Histoire et subjectivités" dans Michaud Y. (dir.), *Qu'est-ce que la société ?*, Université de tous les savoirs, tome 3, Editions Odile Jacob, 2000, p. 288-299.
- COURGEAU D., LELIEVRE E., "L'approche biographique en démographie", *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1989, p. 55-74.

- CROUZET F., "Les dynasties d'entrepreneurs en France et en Grande-Bretagne", *Entreprises et Histoire*, N° 9, 1995, p. 25-42.
- CROUZET F. (propos recueillis par), "Comment les dynasties d'entrepreneurs se voient-elles ?", *Entreprises et Histoire*, N° 9, 1995/a, p. 107-125.
- CROUZET F., PUYDT O. (propos recueillis par), "La question dynastique", *Entreprises et Histoire*, N° 12, 1996, p. 113-122.
- DAVIS-BLAKE A., PFEFFER J., "Just A Mirage : The Search for Dispositional Effects in Organizational Research", *Academy of Management Review*, vol. 14, N° 3, 1989, p. 385-400.
- DAYAN M., *Inconscient et réalité*, P.U.F., 1985.
- DECHAUX J.-H., "L'action rationnelle en débat : sur quelques contributions et réflexions récentes", *Revue Française de Sociologie*, 43-3, juillet/septembre 2002, p. 557-581.
- DELOBBE N., "Formation en entreprise et socialisation : cadre d'émergence et processus psycho-sociaux", dans FRANCO B., MAROY C. (eds), *Formation et socialisation au travail*, De Boeck Université, 1996.
- DEMAZIERES D., DUBAR C., *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Nathan, collection *Essais & Recherches*, 1997.
- DOMINICE P., "Méthodologie de recherche-formation" dans PINEAU, JOBERT (coordinateurs), *Histoires de vie Tome 2 : approches multidisciplinaires*, L'Harmattan, 1989.
- DUBAR C., *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, 1991.
- DUBAR C., "Formes identitaires et socialisation professionnelle", *Revue Française de Sociologie*, 33, 4, 1992.
- DUBAR C., "La socialisation : paradigmes, méthodes et implications théoriques", dans FRANCO B., MAROY C. (eds), *Formation et socialisation au travail*, De Boeck Université, 1996.
- DUBAR C., TRIPIER P., *La sociologie des professions*, Armand Colin, 1998.
- DUBET F., *Sociologie de l'expérience*, Editions du Seuil, 1994.
- DUMONT L., *Essais sur l'individualisme : une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Editions du Seuil, 1983.
- DUPONT J.B., GENDRE F., BERTHOUD S., DESCOMBES J.-P., *La psychologie des intérêts*, P.U.F., 1979.
- DYER GIBB W., "Toward a Theory of Entrepreneurial Careers", *Entrepreneurship Theory and Practice*, Winter, 1994.
- ELKAÏM M. (dir.), *Panorama des thérapies familiales*, éditions du Seuil, 1995.
- FEBVRE L., *Combats pour l'histoire*, Armand Colin, 1992.
- FELDMAN D.C., "The multiple socialization of organizational members", *Academy of Management Review*, 6, 1981.
- FERRAROTTI F., "Les biographies comme instrument analytique et interprétatif", *Cahiers Internationaux de la Sociologie*, vol. LXIX, 1980, p. 227-248.
- FERRAROTTI F., *Histoire et histoires de vie : La méthode biographique dans les sciences sociales*, Méridiens Klincksieck, 1983.
- FILION L.J., *Les entrepreneurs parlent*, Editions de l'entrepreneur, 1990.
- FILION L.J., *Visions et relations, clés du succès de l'entrepreneur*, Les éditions de l'entrepreneur, 1991.

- FILION L. J., "Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances", *Revue internationale PME*, vol. 10, N° 2, 1997.
- FINGER M., "L'approche biographique face aux sciences sociales : le problème du sujet dans la recherche sociale", *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome 27, N° 83, 1989.
- FISCHER G.N., *Les domaines de la psychologie sociale 2. Les processus du social*, Dunod, 1991.
- FRANCO B., "La socialisation entre formation et travail" dans FRANCO B., MAROY C. (eds), *Formation et socialisation au travail*, De Boeck Université, 1996.
- GARDIN J.-C., "Modèles et récits" dans BERTHELOT J.-M. (dir.), *Epistémologies des sciences sociales*, P.U.F., 2001.
- GARTNER W. B., "'Who is entrepreneur?' Is a Wrong Question", *American Journal of Small Business*, Vol. 12, N° 4, Spring, 1988.
- GASSE Y., "L'entrepreneur : son profil et son développement", *Management & Prospective*, N° 5, 1987, p. 27-41.
- GASSE Y., D'AMOURS A., *Profession : entrepreneurs*, Les Editions Transcontinentales Inc., 1993.
- GAULEJAC V. de, "Approche socio-psychologique des histoires de vie", *Education Permanente*, N° 72-73, 1984.
- GAULEJAC V. de, "La socioclinique : Roman familial et trajectoire sociale" dans PINEAU, JOBERT (coord.), *Histoires de vie Tome 2 : approches multidisciplinaires*, L'Harmattan, 1989.
- GAULEJAC V. de, *La névrose de classe*, Hommes & Groupes éditeurs, 1991.
- GAULEJAC V. de, *L'histoire en héritage : Roman familial et trajectoire sociale*, Desclée de Brouwer, 1999.
- GAULEJAC V. de, "La vie, le roman, l'histoire" dans GAULEJAC V. DE, LEVY A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska, 2000.
- GAULEJAC V. de, LEVY A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska, 2000.
- GINSBERG A., BUCHHOLTZ A., "Are entrepreneurs a breed apart ? A look evidence", *Journal of General Management*, vol. 15, N° 2, winter, 1989.
- GORDON R., "Les entrepreneurs, l'entreprise et les fondements sociaux de l'innovation", *Sociologie du Travail*, 1-89, 1989, p 107-124.
- GRANGET N., "Faire société" en entreprise d'insertion ?, Thèse de doctorat de l'Université en Sociologie, Université de Jussieu (Paris VII), juillet, 1996.
- GREEN A., *La causalité psychique entre nature et culture*, Editions Odile Jacob, 1995.
- HEINRITZ C., RAMMSTEDT A., "L'approche biographique en France", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XCI, 1991, p. 329-370.
- HISRICH R.D., PETERS M.P., *Entrepreneurship : Lancer, élaborer et gérer une entreprise*, Economica, 1991.
- JULIEN P.A., MARCHESNAY M., *L'entrepreneuriat*, Economica, 1996.
- KAËS R., *L'appareil psychique groupal. Constructions du groupe*, Dunod, 1976.
- KAËS R. et coll., *Transmission de la vie psychique entre générations*, Dunod, 1993.
- KAËS R. et coll., *Le générationnel : Approche en thérapie familiale psychanalytique*, Dunod, 1997.
- KAUFMANN J.-C., *Ego : Pour une sociologie de l'individu*, Nathan, 2001.

- KNIGHT R.M., "Can business schools produce entrepreneurs?" in CHURCHILL, HORNADAY, KIRCHHOFF, KRASNER AND VESPER (Eds), *Frontiers of entrepreneurship research*, Wellesley, M.A. Babson College, 1987, p. 603-604.
- KURATKO D.F., HORNSBY J.S., NAFFZIGER D.W., "A proposed research model of entrepreneuriale motivation", *Entrepreneurship Theory & Practice*, vol. 18, N° 3, Spring, 1994.
- LAHIRE B., "Éléments pour une théorie des formes socio-historiques d'acteur et d'action", *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, N° 106, 1996, p. 69-96.
- LAHIRE B., *L'homme pluriel : les ressort de l'action*, Nathan, 1998.
- LAHIRE B., "Esquisse du programme scientifique d'une sociologie psychologique", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CVI, 1999, p. 29-55.
- LAHIRE B., *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Nathan, 2002.
- LAINÉ A., *Faire de sa vie une histoire : Théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*, Desclée de Brouwer, 1998.
- LARSON A., "Network Dyads in Entrepreneurial Settings : S Study of the Gouvernance of Exchange Relationship", *Administrative Science Quaterly*, 37, 1992, p. 76-104.
- LARSON A., STARR J.A., "A Network Model of Organization Formation", *Entrepreneurship Theory & Practice*, winter, 1993.
- LECLERC-OLIVE M., *Le dire de l'événement (biographique)*, Presses Universitaires du Septentrion, 1997.
- LECLERC-OLIVE M., "La temporalité biographique", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CIV, 1998, p. 97-120.
- LEGER C., "Dynasties d'entreprise et dynasties d'entreprendre", *Entreprises et Histoire*, N° 12, 1996, p. 89-100.
- LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Gallimard, 1988.
- LEGRAND M., *L'approche biographique : théorie, clinique, Hommes et Perspectives*, 1993.
- LEGRAND M. (2000), *Raconter son histoire*, *Sciences humaines*, N° 102, février.
- LE GRAND J.-L., "Définir les histoires de vie" dans GAULEJAC V. de, LEVY A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska, 2000.
- LEVY A., "Les récits de vie : entre histoire et mémoire" dans GAULEJAC V. de, LEVY A. (dir), *Récits de vie et histoire sociale*, éditions Eska, 2000.
- LIPIANSKY E. M., "L'identité à l'articulation du psychologique et du social", *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol 2 , N°2, 1995.
- LIVET P., "Action et cognition en sciences sociales" dans BERTHELOT J.-M. (dir.), *Epistémologies des sciences sociales*, P.U.F., 2001.
- LUTHANS F., ENVICK B. R., ANDERSON R. D., "A proposed idiographic approach to the study of entrepreneurs", *American Entrepreneurship Journal*, Vol. 1, N° 1, 2000.
- MARROU H.-I., *De la connaissance historique*, Éditions du Seuil, 1954.
- MICHEL S., *Peut-on gérer les motivations ?*, P.U.F., 1989.
- MONTMOLLIN G. de, *L'influence sociale : phénomènes, facteurs et théories*, P.U.F., 1977.
- MOULINE J.-P., "Dynamique de la succession managériale dans la PME familiale non cotée", *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, N° 1, mars, 2000, p. 197-222.

- MUXEL A., Individu et mémoire familiale, Nathan, 1996.
- NEIDER L., "A Preliminary Investigation of Female Entrepreneurs in Florida", *Journal of Small Business Management*, vol. 25, N° 3, July, 1987.
- OLSON P. D., "Entrepreneurs : Opportunistic Decision Makers", *Journal of Small Business Management*, July, 1986, p. 29-35.
- PAGES M., Trace ou sens : le système émotionnel, Hommes & Groupes Éditeurs, 1986.
- PAGES M., Pour une démarche dialectique dans les sciences humaines, *Bulletin de Psychologie*, Tome 39, N° 377, 1986/a.
- PAGES M., L'analyse dialectique : propositions, *Psychologie Clinique*, N° 3, 1990.
- PAGES M., Psychothérapie et complexité, Hommes et Perspectives, EPI, 1993.
- PAILOT P., L'articulation entre l'évolution de la firme et l'évolution du dirigeant : de l'emprise au deuil - approche inductive qualitative basée sur la méthode biographique, Thèse pour le Doctorat de l'Université en Sciences de Gestion, U.S.T.L., I.A.E. de Lille, 1995.
- PAILOT P., "Freins psychologiques et transmission d'entreprise : un cadre d'analyse fondé sur la méthode biographique", *Revue internationale PME*, vol. 12, N° 3, 1999.
- PAILOT P., "La mémoire en héritage : Éléments d'analyse socio-psychique de la socialisation entrepreneuriale anticipée", Actes du Ve Congrès International Francophone sur la PME, AIREPME, IAE de Lille, octobre, 2000.
- PAILOT P., "History, story et sensemaking : entre tensions et utilité", *Management International*, Vol. 6, n° 2, 2002, p. 1-16.
- PAILOT P., "La socialisation entrepreneuriale du chercheur-créateur" dans VERSTRAETE T. (dir.), "La création d'entreprise par le chercheur de la fonction publique : exploration des dimensions appliquées par la loi sur l'innovation N° 99-587 du 12 juillet 1999", Rapport pour le CNRS, janvier 2003.
- PAILOT-ZOONEKYND S., "Entreprise d'insertion : éléments de définition institutionnelle et fonctionnelle", Actes du 5ème Congrès International Francophone sur la PME, AIREPME, IAE de Lille, 2000.
- PASSERON J.-C., "Biographies, flux, itinéraires, trajectoires", *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1989, p. 3-22.
- PASSERON J.-C., *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, collection Essais & Recherches, 1991.
- PASSERON J.-C., "La constitution des sciences sociales : Unité, fédération, confédération", *Le Débat*, N° 90, Mai-août, 1996.
- PASSERON J.-C., "Statique et dynamique : Caractériser, expliquer, comprendre le changement", *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXVI, N° 110, 1998, p. 199-263.
- PASSERON J.-C., "De quel homme les sciences de l'homme parlent-elles ?", *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXVII, N° 113, 1999, p. 5-19.
- PASSERON J.-C., "La forme des preuves dans les sciences historiques", *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIX, N° 120, 2001, p. 31-76.
- PENDELIAU G., *Le profil du créateur d'entreprise*, Editions L'harmattan, 1997.
- PENEFF J., *La méthode biographique : De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Armand Colin, 1990.
- PENEFF J., "Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française", *Politix*, N°27, 1994, p. 25-31.
- PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., *Nouveaux patrons, nouvelles dynasties*, Calmann-Lévy, 1999.

- PINEAU G., LEGRAND J.-L., Les histoires de vie, P.U.F., col. "Que sais-je ?", N° 2760, 1993.
- PIRES A. V., "Recentrer l'analyse causale ? Visages de la causalité en sciences sociales et recherche qualitative", Sociologie et sociétés, Vol. XXV, N° 2, automne, 1993.
- POUCHAIN P., Les Maîtres du Nord du XIX siècle à nos jours, Perrin, 1998.
- POULICHET S. le, L'œuvre du temps en psychanalyse, Edition Payot & Rivages, 1994.
- POUPART J., "Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche", Sociologie et sociétés, vol. XXV, N° 2, automne 1993, p. 93-110.
- POURTOIS J.-P., DESMET H., Epistémologie et instrumentation en sciences humaines, Pierre Mardaga Editeur, 1989.
- PROST A., Douze leçons sur l'histoire, Éditions du Seuil, 1996.
- PUDAL B., "Du biographique entre «science» et «fiction» : Quelques remarques programmatiques", Politix, N° 27, 1994, p. 5-24.
- REICHERS A.E., "An interactionist perspective on newcomer socialization rates", Academy of Management Review, 12, 2, 1987.
- REYNOLDS P., "Predicting new firms births : interactions of organizational and human populations" in SEXTON, KASARDA (Eds), The state of the art of entrepreneurship, Boston : PWS-Kent Publishing, 1992, p. 268-297.
- RIALLAND C., Cette famille qui vit en nous, Editions Robert Laffont, 1994.
- RICŒUR P., Temps et récit 1. L'intrigue et le récit historique, Editions du Seuil, 1983.
- RICŒUR P., Du texte à l'action Essai d'herméneutique II, Editions du Seuil, 1985.
- RICŒUR P., Temps et récit 3. Le temps raconté, Editions du Seuil, 1985/a.
- RIOUX J.-P., "L'historien et les récits de vie", Revue des Sciences Humaines, tome LXII, N° 191, juillet-septembre, 1983.
- SAINSAULIEU R., L'identité au travail, P.F.N.S.P, 1988.
- SAPORTA B., "Famille, création d'entreprises et entrepreneuriat" dans CABY J., HIRIGOYEN G. (dir.), La Gestion des Entreprises Familiales, Economica, 2002.
- SCHWEITER S., André Citroën, Fayard, 1992.
- SINGLY F. de (dir.), La famille, l'état des savoirs, Editions la découverte, 1991.
- SINGLY F. de, Le soi, le couple et la famille, Nathan, Essais & Recherches, 1996.
- SMITH L. M., "Biographical Method" in Denzin NK & Lincoln YS, Handbook of qualitative Research, Sage Publications, 1994, p. 286-305.
- STARR J.A., FONDAS N., "A Model of Entrepreneurial Socialization and Organization Formation", Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 17, N° 1, 1992, p. 67-76.
- TOULOUSE J.-M., Les réussites québécoises, Editions Agence d'Arc, 1980.
- VERSTRAETE T., Modélisation de l'organisation initiée par un créateur s'inscrivant dans une logique d'entrepreneuriat persistant : Les dimensions cognitive, praxéologique et structurale de l'organisation entrepreneuriale, Thèse de doctorat de l'Université en Sciences de Gestion, Université des Sciences et Technologies de Lille (Lille I), I.A.E. de Lille, juillet 1997.
- VERSTRAETE T., Entrepreneuriat : Connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'harmattan, 1999.

VERSTRAETE T., Essai sur la singularité de l'Entrepreneuriat comme domaine de recherche, Editions de l'ADREG, 2002.

VERLEY P., Entreprises et entrepreneurs du XVIIIe siècle au début du XXe siècle, Hachette Livre, 1994.

VEYNE P., Comment on écrit l'histoire, Éditions du Seuil, 1981.

VEYNE P., Histoire, Encyclopedia Universalis, T 10, 1992, p. 464-466.

WACHEUX F., Méthodes Qualitatives et Recherche en Gestion, Economica, 1996.

